

RAPPORT D’ACTIVITE ET D’ORIENTATION

Présenté par Jacques ROUCHAUSSE, Secrétaire Général

Montauban, le 4 décembre 2008

De Reims à Montauban, La FNPL, une force de propositions, un réseau en action !

A) 2008 : une activité intense, tous azimuts !

- 2 certificats d’économie d’énergie pour des équipements de serres. Publiés au J.O. du 22 décembre 2007, pour l’Open Buffer et l’ordinateur climatique avec module d’intégration de température.
- Rencontre des animateurs légumes à la FNPL : Angélique Delahaye et Jacques Rouchaussé ont organisé une rencontre entre les animateurs légumes départementaux et la FNPLégumes le 8 janvier. Objectifs : mieux connaître les besoins sur le terrain pour une meilleure prise en compte au niveau national, présenter les outils et projets FNPL à disposition des animateurs pour mieux travailler avec les entreprises légumières.
- 12 janvier, Actions syndicales des producteurs d’endives du Nord et du Finistère pour protester contre des promotions à 1 € dans la grande distribution.
- 15 janvier, courrier de la FNPL et du CTIFL au Ministère de l’Agriculture pour rappeler les impasses techniques auxquelles vont être confrontés les producteurs en 2008. Les solutions proposées par la profession devraient être mises en place avant le début de la campagne de chaque culture concernée !
- 17 janvier, le ministre de l’agriculture visite une exploitation maraîchère dans le Sud Est. Gérard Roche interpelle le ministre sur la protection des cultures et les conséquences des impasses phytosanitaires. M. Barnier a rappelé qu’il s’engageait à ce que les producteurs ne soient pas confrontés à des impasses techniques.
- Début février, Dénonciation par les producteurs d’un catalogue Leclerc annonçant des promotions d’endives en pleine infraction avec la législation en vigueur.
- A. Delahaye a rencontré le conseiller technique du Président de la République, le 7 février.
- 13 février, rencontre des maraîchers de ceinture verte à Rungis : valoriser le produit auprès du consommateur ! Echanges sur la valorisation des productions à partir de témoignages d’associations de producteurs, avec l’expertise d’Interfel et du CTIFL, échanges sur les enjeux des ceintures vertes en termes d’aménagement du territoire et de politique de la ville, conclusion des débats par GP. Malpel, Directeur Général de Viniflor : « Il y a une vraie carte à jouer à condition de s’adapter aux attentes des consommateurs et de la société ».

Enseignement de la journée : s'identifier comme producteur local ne suffit pas, il faut aussi communiquer et accompagner son produit jusqu'au client !

- Intervention de Gérard Roche le 22 février sur France 3 Méditerranée, sur la protection des cultures : méthodes d'homologations des produits, distorsions de concurrence et sécurité alimentaire.
- 23 février, Jacques Rouchaussé a remis une corbeille de légumes et un courrier sur l'énergie à Nicolas Sarkozy, confirmant l'invitation de la FNPL à se rendre sur le terrain en Bretagne ;
- Interview de Jacques Rouchaussé le 24 février sur France info sur le prix des légumes et la saisonnalité : « les légumes, c'est bon et c'est pas cher ! ».
- 26 février, Angélique Delahaye a rencontré Christine Lagarde et Michel Barnier sur le stand de la FNSEA ; elle leur a demandé d'appliquer la loi sur l'équilibre des relations commerciales et les ristournes ;
- 28 février, Angélique Delahaye a remis une corbeille de légumes à François Fillon, ainsi qu'un courrier FNPL/FNPF/Felcoop sur la gouvernance de la filière et le rôle central des sections nationales dans la gestion des mises en marché, de l'anticipation et la gestion des crises, la promotion du produit. Elle a attiré son attention sur la crise de la salade et l'insuffisance des prix payés aux producteurs ;
- 28 février, Angélique Delahaye a remis deux courriers à Michel Barnier, l'un sur la crise de la salade, l'autre sur la protection des cultures et les impasses techniques actuelles.
- 1er mars, Jacques et Béatrice Rouchaussé ont animé le stand Viniflor avec les « Légumes de France » ;
- 1er mars, Distribution de salades du Sud-Est aux consommateurs sur le stand de la FNSEA au Salon de l'agriculture par A. Delahaye, J. Rouchaussé, G. Roche, ainsi que les producteurs de salades du Sud-Est. Une palette a été remise au Secours Populaire. Objectif : sensibiliser l'opinion publique sur la crise que traversent les producteurs. Une délégation conduite par Jacques Rouchaussé a rencontré le Ministre de l'Agriculture qui a décidé d'inclure la salade dans l'observatoire des marges ;
- reprise de l'action salade de la FNPL et des maraîchers de Provence du 1er mars au salon de l'agriculture aux JT de 13 heures de TF1 et France 2, et sur RTL, France info, France inter.
- Relance du FAIR (fonds d'action et d'intervention rapide, pour un commerce équitable), décidée par le conseil d'administration de la FNPL le 13 mars. Objectifs : poursuivre l'action contre les ristournes sans contrepartie, maintenir l'encadrement des annonces de prix hors du lieu de vente, travailler sur les contrats et délais de paiement ;
- Communiqué de la FNPL du 13 mars en réponse à Michel-Edouard Leclerc sur les annonces de promotions par les prix.
- Communiqué du Ministre de l'agriculture du 14 mars pour annoncer des mesures en faveur des serristes : aide de 1,5 millions € via la procédure « agridif », 2 millions € via FAC, 2,5 millions d'€ pour accompagner la reconversion énergétique, maintien du Tel nuit.
- 18 mars, la FNPL vient de gagner le procès engagé en 2001 contre la société Interdis (Groupe Carrefour) au sujet d'une ristourne exigée sans contrepartie effective. La Cour d'Appel de Caen, dans son arrêt du 18 mars 2008, vient conclure en ce sens un long combat judiciaire (7 ans !). La société Interdis a été condamnée à payer 1 million d'€ de dommages et intérêts à la Fédération Nationale des Producteurs de Légumes. Ce combat engagé par la FNPL s'est appuyé sur le FAIR, fonds d'action et d'intervention rapide pour un

commerce équitable (Fair trade). Ce fonds a été constitué en 2001 par des donateurs anonymes de façon à éviter toutes représailles. Il a nécessité beaucoup de courage, de volonté, de ténacité. Ce combat gagné ouvre de vraies perspectives en matière d'évolution des relations commerciales sans ristournes, rabais, remises ou autres « marges arrières » qui ne seraient pas justifiées par de vraies prestations ou contreparties commerciales. BRAVO !

- 27 mars : dans la continuité des réunions organisées depuis septembre 2007, Gérard Roche a réuni les stations d'expérimentations, les sections nationales et le CTIFL afin de mettre à jour les listes établies en septembre en matière d'homologation des produits phytosanitaires. L'ensemble des cultures a été passé en revue. Une liste de priorités a été créée, incluant les usages vides et les usages mal couverts entraînant des pertes importantes sur les cultures.
- Comité mixte franco-espagnol des filières F& L : le 28 mars à Paris, Henri Marchal (FNPL), Pierre Diot (Section Nationale Tomate) et Christiane Pieters (Aniaïl) représentaient la production de légumes. Les échanges ont notamment conclu à une action concertée des Gouvernements de la France et de l'Espagne en faveur de l'harmonisation des réglementations phytosanitaires.
- Bretagne : Actions syndicales le 29/03 pour protester contre la grande distribution.
- Congrès de la FNSEA
A Delahaye, J.P. Douillard et J. Rouchaussé y représentaient la FNPL.
Les représentants de la FNPL ont rencontré la Fédération des Maraîchers Nantais, le 01/04.
Une délégation de serristes a rencontré le conseiller de N. Sarkozy, le 2/04.
2/04: Communiqué de presse de la FNPL « les serristes en dépôt de bilan » lors du congrès de la FNSEA à Nantes. Ce communiqué demandait au ministre de l'agriculture de se positionner quant à l'avenir de la profession de production sous serres.
J. Rouchaussé a remis un dossier sur l'énergie au Ministre de l'Agriculture le 3/04.
Discours de M. Barnier le 3/04 : la reconversion énergétique des serres, pouvoir d'achat et emploi (les F& L ne peuvent pas être suspendus à une négociabilité de leurs prix), gestion des crises et des risques (épargne de précaution, DPA), préférence communautaire, gestion des marchés, rôle des interprofessions. Réponse de Michel Barnier dans son discours « l'envolée du prix de l'énergie frappe plus durement certaines productions », et plus « particulièrement la production sous serres ». Le ministre s'est engagé à donner « des instructions aux préfets pour que les remboursements de TVA de janvier, février et mars 2008 soient anticipés ». Il a également évoqué le plan de performance énergétique des exploitations, étudié dans le cadre du Grenelle de l'environnement, et souhaite qu'il y ait une reconversion énergétique des exploitations d'ici 3 ans.
- Dérogations et homologations de produits : 9 dérogations obtenues, le travail continue. Le groupe de travail mené par G Roche s'est réuni le 7 avril pour faire le point sur les différents dossiers de protection des cultures. Les dérogations de 120 jours obtenues : betanovation sur lentille, pyristar sur épinard à compter du 21 mars, force 1.5 G sur carotte, navet, et céleri rave à compter du 1er avril, et défi sur carotte à compter du 4 avril.
- 11/04: Visite de Michel Barnier dans une exploitation serriste en Bretagne.
Accompagné par A. Delahaye, J.F. Vinet et P. Diot, le ministre s'est rendu dans les serres de Michel Le Gall, qui mène un projet expérimental de pompe à chaleur.
- Dépêche AFP le 15/04 suite à la conférence de presse de la FNPL sur ses actions en gestion de la main-d'oeuvre et insertion.

- Annonce le 16/04 par le ministère de l'agriculture d'une enveloppe nationale Agridiff social de 450 000 €, suite au courrier du 7/04 à M. Barnier où la FNPL et la Section Nationale Salade demandaient une mise en oeuvre rapide de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement des entreprises productrices de salades d'hiver. Cette aide permet la prise en charge des cotisations sociales dues par l'exploitant.
- 22/04: Rencontre d'A. Delahaye, JM. Lemétayer et X. Beulin avec M. Cirelli, président de GDF. Les professionnels ont alerté GDF de la hausse du coût de l'énergie et ont fait part des difficultés auxquelles sont confrontés les producteurs de production sous serres. M. Cirelli s'est dit conscient de ces difficultés et a proposé que l'application de la hausse du prix du gaz pour les professionnels soit similaire à celle appliquée aux particuliers. La hausse sera de 0.148 cts€/kWh pour le TelNuit, au lieu des 0.264 cts€/kWh annoncés.
- Bouches-du-Rhône : 23/04, formation de producteurs sur la stratégie d'entreprise dans le cadre du projet RESOL de la FNPL.
- Le Point du 24/04 dans son dossier consacré à la grande distribution et au pouvoir d'achat cite « la victoire historique des maraîchers » contre Carrefour.
- Delahaye a participé à l'émission de Guillaume Durand sur Europe 1 le 28/04 sur le projet de loi de modernisation de l'économie, ainsi que sur ITV.
- Pyrénées Orientales: visites dans les grandes surfaces organisées par la Fdsea 66 le 30/04.
- Delahaye interrogée par Philippe Lefebvre sur Radio France le 5/05 sur les « résidus de pesticides ».
- J. Rouchaussé sur France 3 et France bleu Champagne, dans le cadre de la Fraîch'attitude, sur les démonstrations culinaires avec les chefs étoilés de Champagne.
- P. Aumède interviewé par France bleu Gard Lozère sur l'asperge ainsi que dans le Midi libre.
- La FNPL a réuni en avril 2008 les stations d'expérimentation et le CTIFL afin d'élaborer ensemble une liste des besoins prioritaires en homologations de produits.
- Le 19/05, G. Roche (84) a rencontré l'UIPP (Union des Industries Phyto-Pharmaceutiques) afin d'amorcer une coordination entre la profession légumière et les firmes sur les demandes d'homologation de produits.
- Le 20/05, G. Roche (84) et B. Guillard (50), accompagnés de D. Veschambre du CTIFL, ont rencontré le Ministère de l'agriculture pour rappeler les difficultés rencontrées actuellement par les producteurs et présenter la liste des besoins prioritaires en terme d'homologations de produits.
- AOP ET CONCURRENCE : 7 mai, le Conseil de la Concurrence rend public son avis : « Le Conseil est favorable à ce que les producteurs de fruits et légumes s'organisent pour renforcer leur pouvoir de marché face aux distributeurs et réduire le caractère aléatoire de l'offre, sous réserve qu'ils conservent une réelle autonomie dans leur politique de prix. »
- Semaine du 16 mai : Intervention de la FNPL auprès de la DGCCRF pour l'alerter sur l'inflation de catalogues avec annonces de prix, en dehors du cadre réglementaire en vigueur (obligation de contrat écrit entre fournisseur et acheteur).

- Importations de tomates du Maroc : la FNPL proteste contre l'élargissement des quotas européens. La FNPL a fait paraître un communiqué de presse le 22/05. Un message commun avec la section nationale tomate a également été adressé au ministère de l'agriculture. M. Barnier a assuré A. Delahaye, le 28/05, de la fermeté de la position française contre l'élargissement des importations de tomates du Maroc.
- Le 28/05, J.F. Vinet (44), H. Marchal (55), M. Saffin (13) et C. Rousse (35) ont participé au groupe de travail sur la circulaire serre. Dès que les AOP nationales seront formées, un différentiel sera établi entre les producteurs adhérents à leur AOP nationale et les autres. De plus, dès 2008, une bonification de 15 points est prévue pour développer les économies d'énergie : les postes du PVE (écrans thermiques, open buffer, pompe à chaleur et ordinateur climatique) seront éligibles à la circulaire serre dans les cas où le bénéficiaire dépasse les plafonds du PVE ou par faute de moyens financiers au PVE. Le producteur aura pour guichet unique la DDA..
- Un modèle de courrier pour sensibiliser les élus locaux sur les problématiques énergie a été envoyé le 30/05 à l'ensemble du réseau FNPL. En adaptant ce courrier aux spécificités du département ou de la région, les professionnels pourront solliciter leurs élus afin qu'ils fassent remonter les difficultés en matière d'énergie auprès du Gouvernement.
- Travailleurs des pays de l'Est : annonce d'un accès libre au marché du travail français au 1er juillet 2008. A leur entrée dans l'Union européenne en 2004, 8 des nouveaux Etats-membres s'étaient vus appliquer une période transitoire restreignant l'accès de leurs ressortissants au marché du travail de l'UE à 15. En France, la procédure impliquant l'ANAEM était obligatoire pour embaucher des travailleurs de ces pays. La FNSEA a lancé un appel au Gouvernement le 22/05 pour leur ouvrir le marché du travail français. N. Sarkozy a annoncé le 28/05 la fin anticipée de la période transitoire : dès le 1er juillet 2008, les embauches des ressortissants de Pologne, République tchèque, Hongrie, Estonie, Lettonie, Lituanie et Slovénie suivront la même procédure que pour les pays de l'UE à 15. Les travailleurs roumains et bulgares, dont les pays sont membres de l'UE depuis le 1er janvier 2007, resteront soumis à un régime dérogatoire.
- Sommet international des fruits et des légumes/Egea : les F&L au coeur des débats. Avec le soutien de l'OMS, de l'Unesco, de la Commission européenne et du ministère de l'Agriculture, 350 médecins, chercheurs, nutritionnistes, hommes politiques, journalistes de tous les continents ont été réunis à l'invitation d'Interfel/Aprifel du 27 au 30 mai 2008, autour du rôle des fruits et des légumes dans l'alimentation et la santé (cancers, obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires...). Des questions de politiques publiques, d'organisation des filières, de valorisation, mais aussi d'éducation, d'identité culinaire, de territoires, de biodiversité...ont été également traitées.
- Opération de communication « Privilégiez l'origine France » du 30/05 : visites médiatisées des producteurs de légumes dans des magasins, organisées simultanément dans les principales régions de production, avec un message sur l'origine France défini en réunion téléphonique de coordination des régions le 28 mai : « à l'occasion de la semaine Fraich'attitude, venez découvrir l'origine France : c'est la qualité, la fraîcheur, la proximité, mais aussi de l'emploi, de l'environnement ». Nombreuses actions en Provence, Bretagne, Pays de la Loire, Bourgogne et dans le Sud-Ouest.

Bonne reprise des visites de producteurs de légumes en grandes surfaces par Ouest France, TV Rennes, Radio France Armorique, TF1 JT 20h du 30/05, France Bleu Bretagne, FR3 PACA JT 13h du 30/05, FLD du 3/06, l'Indépendant des PO, Canal 15, TV Vendée....

Bravo à tous !

- TIPP/TICGN : le remboursement est reconduit par M. Barnier dans un communiqué de presse le 30/05. TIPP : 5€/HL de gazole et 16,65 €/t de fioul lourd ; TICGN : 1,071 €/MWh de gaz.
Gaz : des hausses de tarif limitées grâce à l'intervention de la FNPL :
Confirmation des hausses de tarifs annoncées fin avril par le président de GDF JF. Cirelli à A. Delahaye. L'action de la FNPL, qui a obtenu l'engagement de Michel Barnier et le soutien de la FNSEA, a permis de limiter la hausse du Tel nuit.
- A. Delahaye chez Jean-Pierre Coffe sur France Inter le 31/05 de 12 à 13 H dans l'émission « ça ne se bouffe pas, ça se mange ».
- 60 millions de Consommateurs, numéro de mai 2008 : « Carrefour carottait les producteurs de légumes ». Référence à l'arrêt de la cour d'appel de Caen.
- La DGCCRF mène en juin une opération de contrôle des annonces promotionnelles sur l'ensemble du territoire français.
La FNPL est intervenue auprès de la DGCCRF au sujet d'une demande de ristourne de 4 % faite par un grossiste du Nord de la France. Celui-ci serait revenu depuis sur ses exigences ...
- Campagne radio de la section tomates/concombres pour promouvoir les produits d'origine France.
- 2/06 : G. Roche (84) et B. Guillard (50), accompagnés d'UNILET et du CTIFL, ont rencontré E. Soubeyran et M. Stoumboff, conseillers techniques de M. Barnier ainsi que l'AFSSA, la DGAL et l'UIPP, pour accélérer le traitement des dossiers d'homologation. L'AFSSA s'est engagée à faire le point avec la DGAL sur l'état d'avancement des « priorités A » et la DGAL à présenter avant fin 2008 une procédure pour appliquer la reconnaissance mutuelle ainsi qu'un catalogue des usages simplifiés.
- 3/06 : la FNPL a réuni les principales productions légumières pour faire le point avec GP. Malpel, Directeur Général de Viniflor, sur « la boîte à outils » de la Charte Nationale sur l'organisation économique proposée par les Pouvoirs Publics. Le nouveau schéma de gouvernance donne aux professionnels les moyens de construire leurs propres stratégies et projets en s'appuyant sur les outils proposés.
- 11/06 : publication des circulaires FAC (2 millions d'€) et agridiff structure (1 million d'€) pour les productions sous serres chauffées et diffusion aux préfets, DRAF et DDA.
- 12/06 : 2ème réunion des animateurs légumes. La FNPL a axé la réunion sur la nouvelle OCM F&L et ses modalités de mise en oeuvre en France.
- 12/06 : A. Delahaye est interrogée sur les prix des produits par Philippe Lefebvre sur France inter et sur RMC : « A part les fruits et légumes, vous connaissez beaucoup de produits à moins de 2 euros le kilo ? ».
- 13/06 : A. Delahaye et D. Onfroy (50) ont été reçus par H. Boué, JM. Travers, D. Defrance et H. Goutalier, ingénieurs généraux d'agriculture chargés par le Ministre d'une mission sur

l'expérimentation dans le secteur des F&L. Pour la FNPL, il s'agit de mobiliser l'ensemble du dispositif de Recherche et Développement au profit de tous les producteurs de légumes, sur l'ensemble du territoire, pour pouvoir faire face aux enjeux de la profession (protection des cultures, énergie, eau, pénibilité du travail).

- 16/06 : A. Delahaye et D. Onfroy (50) ont participé, sur l'invitation de M. Barnier, à une rencontre européenne à Berlin sur le thème de la gestion des risques dans la politique agricole.
- 16/06 : Réunion trimestrielle du groupe de travail protection des cultures menée par G. Roche (84) et B. Guillard (50) avec la DGAL et l'UIPP. L'ensemble de la liste des priorités A a été passée en revue avec la DGAL pour faire le point sur l'état d'avancement des dossiers.
- 17/06 : AG constitutive de l'AOP nationale Tomate/concombre.
- 19/06 : la délégation FNPL (JF. Vinet, M. Le Gall, H. Marchal) menée par A. Delahaye a participé au groupe de travail présidé par M. Stoumboff, conseiller technique de M. Barnier où participaient les fournisseurs d'énergie (EDF, GDF, TOTAL...), les représentants des administrations (industrie, douanes, DDAF, Viniflor) et les professionnels et leur institut. Ont été retenus, entre autres, la nécessité de proposer un dispositif d'urgence pour les producteurs utilisant le fioul lourd, domestique ou le gaz bonbonne, de soutenir les aides à l'investissement pour les systèmes économes en énergie et de reconversion énergétique, de développer des certificats d'économie d'énergie, de développer de la cogénération, de maintenir des tarifs du gaz, d'expertiser sur les aides de minimis pour voir dans quelles mesures il est possible de les augmenter (aujourd'hui 7 500 € par entreprise).
- 26/06 : D. Onfroy (50) et B. Guillard (50) ont participé à la 1ère commission des usages orphelins, présidée par JM. Bournigal, directeur général de la DGAL qui, à la demande de M. Barnier, mobilise l'ensemble des acteurs (Pouvoirs Publics, professionnels, firmes) pour répondre aux problématiques des usages mineurs et des usages vides. Un nouveau schéma de partage des informations a été proposé, qui correspond à ce que réalise la FNPL depuis 1 an, en collaboration avec UNILET, le CTIFL et les stations d'expérimentation.
- 30/06 : visites médiatisées de magasins par des producteurs dans les principaux bassins de production (PACA, Languedoc-Roussillon, Sud-Ouest, Bourgogne, Pays de la Loire, Bretagne) pour sensibiliser les médias (presse quotidienne régionale, télévision régionale et nationale, radio) aux enjeux de la valorisation de l'origine France et engager des échanges directs avec les distributeurs.
- Durant tout le mois de juin, les producteurs sont retournés dans les magasins où des anomalies avaient été repérées pour constater les changements suite à leurs interventions : de nombreux magasins ont modifié leurs pratiques suite aux rencontres entre le chef de rayon et les producteurs : action syndicale réussie !
- Revenus des exploitations agricoles en baisse : les maraîchers en première ligne.
Les comptes de l'agriculture pour 2007 ont été publiés le 01/07. Ils montrent une forte dégradation du revenu des exploitations maraîchères (-49%). La FNPL a réagi en publiant un communiqué de presse le 4/07. Les gains de productivité ne permettent plus de compenser la hausse des charges : les acteurs de la filière et les Pouvoirs Publics doivent prendre leurs responsabilités !

- A. Delahaye a rencontré le 08/07 Bruno Parent Directeur Général de la DGCCRF. Pour la DGCCRF, la LME est sans conséquence pour la filière F&L et renforce plutôt la capacité à lutter contre la fausse coopération commerciale. La DGCCRF reste à l'écoute de la FNPL pour agir en cas de ristournes ou coopérations commerciales abusives. La DGCCRF va faire une nouvelle expertise sur le PAV.
- Stratégie d'entreprise : les producteurs de légumes du Vaucluse et de la région nantaise expérimentent des outils d'accompagnement d'entreprise dans le cadre du projet RESOL de la FNPL, expérimentation en régions visant à élaborer des outils pour accompagner les entreprises légumières dans leur adaptation, accueille deux nouveaux partenaires en 2008.
- Réunis par J. Rouchaussé (51) le 16/07 à Perpignan, les membres des 3 associations de producteurs de légumes du réseau Tradition Maraîchère de la FNPLégumes ont rencontré Auchan sur un projet d' « îlot de la production locale » en magasin.
- Face à la pression médiatique sur le prix des fruits et légumes, dans un contexte de communication permanente sur le pouvoir d'achat, les responsables de la FNPLégumes sont intervenus tout l'été dans les médias pour contrer le discours sur la prétendue cherté des légumes, en particulier Angélique Delahaye, Bernard Borredon, Pierre Diot, Francis Andrieu, Jacques Rouchaussé sur, France Info, France Inter, France Bleu, RMC, France 5, France 2, le Figaro, la Tribune, Libération. La FNPLégumes a publié un communiqué « Chers les légumes ? » le 20/08.
- Le règlement harmonisant les LMR européennes est entré en vigueur le 1/09. Ceci constitue une avancée importante.
- 4/9 : les maraîchers de la FDSEA du Bas-Rhin organisent une opération de vente au déballage à prix coûtants place Gutenberg à Strasbourg, afin de « souligner les écarts de prix pratiqués par les producteurs et la grande distribution ».
- 6/9 : les producteurs de légumes de la FDSEA de Vendée visitent un magasin Leader Price.
- Le secrétaire général de la FNPLégumes Jacques Rouchaussé (Marne), les secrétaires généraux adjoints Gérard Roche (Vaucluse), Francis Andrieu (Lot) et Christian Durlin (Pas-de-Calais), et le vice-président Jean-Paul Douillard (Vendée) ont entrepris un « tour de France » des départements légumiers. La FNPL souhaite aller à la rencontre des responsables professionnels afin de renforcer les liens et de construire des synergies pour être plus efficaces pour défendre les intérêts des producteurs de légumes. Après le Bas-Rhin, les Pyrénées orientales et la Vendée en septembre, les prochaines étapes du tour seront le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, le Loiret, l'Indre et Loire, le Nord-Pas de Calais, le Tarn et Garonne, la Sarthe, la Seine-et-Marne et la Seine-Maritime.
- 16/9 : les producteurs de légumes de la FDSEA/JA des Bouches du Rhône visitent un magasin Leader Price.
Des visites de magasins ont également été organisées en Tarn-et-Garonne, Ille-et-Vilaine, Finistère.
- 20-21/9 : les producteurs de légumes de la FDSEA/JA des Pyrénées-orientales font une opération de communication grand public « non aux idées reçues, les fruits et légumes ne sont pas chers ! ».

- 24/9 : Intervention de J. Rouchaussé sur l'importance des légumes frais, de proximité, de saison, lors d'une conférence devant 900 sociétaires de Groupama Nord-Est.
- JP. Douillard et J. Rouchaussé ont conduit les actions syndicales effectuées le 25/09 à partir de 4 heures du matin par 150 producteurs de légumes arrivés la veille de toute la France, auprès des grossistes de Rungis et des centrales Sédifrais (Leader Price) et Logidis Sénart (Champion). Ils ont constaté et dénoncé le recours massif à l'importation et le dumping social, environnemental et sanitaire. Le 25/09 à 14 heures A. Delahaye, JP. Douillard et J. Rouchaussé, accompagnés de producteurs de Bretagne et des Pyrénées-Orientales, ont rencontré Michel Cadot, Directeur de Cabinet de Michel Barnier. Ils ont dénoncé les dysfonctionnements constatés et demandé l'intervention de la DGCCRF. Ils ont aussi demandé de mettre des légumes issus du développement durable dans les cantines !
Très bonne reprise médiatique de l'action syndicale du 25/09 auprès de Rungis et des centrales d'achat : Europe1 dans plusieurs flashes d'infos différents, JT de 13H et 20H de TF1, France Soir, Agra, Actuagri, FLD, Télégramme de Brest, L'indépendant (66)...
- Le Conseil spécialisé F& L de Viniflor du 25/09 s'est prononcé pour l'éligibilité et la dotation en DPU des cultures de fruits, légumes et pommes de terre dès le 1er janvier 2009.
- Lors du CA d'Interfel du 30/09, Angélique Delahaye a insisté sur la responsabilité de l'ensemble de la filière en matière de qualité des produits proposés aux consommateurs, ainsi que sur la nécessité de valoriser la qualité, la fraîcheur, la proximité des produits de France.
- 01/10, France Inter, Bernard Borredon (Tarn), « 5 fruits et légumes par jour : mission impossible ? ».
- 01/10 Une délégation de maraîchers d'Alsace conduite par Adrien Zeller, Président du Conseil Régional, a été reçue au Cabinet de Christine Lagarde. Le député Antoine Herth et Jacques Rouchaussé, Secrétaire Général de la Fnpl, participaient à la rencontre. Un dossier, préparé par la Fdsea67, particulièrement éloquent sur les distorsions de coût de la main-d'oeuvre (coût horaire en Allemagne=6€/heure contre 11,37 en France) a été remis à Messieurs Moulin et Lepape, Directeurs adjoints du Cabinet de Mme Lagarde. Bercy s'est engagé à expertiser le dossier remis et organiser une rencontre interministérielle à ce sujet.
- 02/10 Gérard Roche et Denis Onfroy ont participé à la 2ème commission des usages orphelins.
- La commission Serre Energie de la FNPL a rencontré Gaz de France le 15/10 pour négocier les conditions de paiement pour 2009 : le lissage des tarifs a été maintenu, suite à la demande de la FNPL, à 15 % pour le premier trimestre, 25 % pour le 2ème, 50 % pour le 3ème et 10 % pour le dernier. La FNPL a également obtenu que l'objectif d'un paiement linéaire (25 % par trimestre) prévu pour 2010 soit décalé d'une année.
- 16/10, Vaucluse, 100 producteurs de la FDSEA du Vaucluse ont reçu le ministre de l'agriculture venu visiter le salon MIFFEL. M. Barnier s'est engagé à initier un travail sur la mise en place d'un système permettant aux entreprises de production de récupérer leurs charges sociales, comme c'est le cas pour la TVA. Il a également confirmé le rôle « primordial » de l'expérimentation en région. Gérard Roche a insisté auprès du ministre sur la nécessité de ne pas laisser les producteurs de légumes dans des impasses techniques concernant la protection des cultures, ainsi que sur l'importance stratégique de l'expérimentation en région.

- Suite à l'appel de la FNSEA et des associations spécialisées, les FDSEA se mobilisent en faisant signer la pétition qu'ils remettent aux parlementaires (lors de rencontres ou par courrier) en s'appuyant sur la synthèse technique fournie par la FNPLégumes et basée sur une étude du CTIFL.
- Le 4 novembre, Jacques Rouchaussé représentait la FNPL au « Gala de tout cœur » de l'association ADICARE (Association pour le Développement et l'Innovation en Cardiologie) présidée par le Professeur Christian Cabrol. Ce gala, pour lequel la FNPL était partenaire, était organisé au profit de l'association et célébrait le 40e anniversaire de la 1ère greffe de cœur en Europe.
- Le 4 novembre a eu lieu la 1ère journée de rencontre du Groupement d'Intérêt Scientifique PICLég. Sous la présidence de Guy Riba, une soixantaine de chercheurs de l'INRA, d'ingénieurs et techniciens du CTIFL, des stations régionales et des chambres d'agriculture ont échangé sur les travaux de l'année 2008. Le point a été fait sur les projets labellisés en 2008, qui concernent : les cultures assainissantes pour lutter contre les pathogènes du sol ; la gestion des éléments du paysage –haies, zones enherbées...- contre les parasites aériens ; la mise en place de nouveaux systèmes de culture. Ce fut l'occasion d'un partage d'expériences sur le montage de ces projets et d'un échange d'information sur les premiers essais lancés cette année.
- De nombreux responsables professionnels de la FNPL et producteurs de légumes ont participé aux actions syndicales des Fdsea le 7 novembre.
En particulier dans le Tarn-et-Garonne où a lieu le prochain congrès de la FNPL : mobilisation de 150 à 200 agriculteurs – rencontre avec la secrétaire générale de la préfecture et opération caddie chez Leclerc avec informations auprès des consommateurs.
- Le Monde du 7/11 à l'occasion d'un sujet sur le revenu des agriculteurs cite Denis Digel (67) et évoque les distorsions de concurrence entre la France et l'Allemagne sur le coût du travail.
- Angélique Delahaye a envoyé le 7/11 un courrier à l'ensemble des enseignes du commerce de gros et de la distribution, à FCD et à l'UNCGFL, pour leur demander de renoncer à toute ristourne, ainsi que la loi l'exige, et pour permettre aux entreprises de production légumière de faire face à la difficile campagne 2008.
Producteurs et metteurs en marché sont invités à se caler sur cette position...
- Le 11 novembre à Bourg-en-Bresse, Jacques Rouchaussé a présidé le forum maraîcher « diversité et innovation des systèmes de production et de commercialisation » rassemblant une soixantaine de producteurs.
- Angélique Delahaye est interrogée le 12/11 sur RTL au sujet de la suppression des normes. Cela va accentuer la pression sur les fournisseurs et ne pas faire baisser les prix au détail.
- Angélique Delahaye participe à la conférence de M. Barnier le 12/11 sur la situation économique de l'agriculture. Angélique Delahaye est intervenue pour demander la baisse du prix du gaz, le développement de la cogénération, d'ouvrir les mesures à toutes les entreprises en difficulté, de mettre fin aux ristournes abusives, d'expérimenter dans la filière légumes l'observatoire des prix et des marges. Le ministre a en particulier annoncé le remboursement de la TIPP et de la TICGN du second semestre 2008, ainsi que des mesures de prise en charge de cotisations sociales et d'allègement des charges financières.

- 50 maraîchers alsaciens ont bloqué le versement de leurs cotisations patronales à la MSA.
- Le 18 novembre, un groupe de producteurs du Pôle Légumes Nord a suivi une formation, animée par la FNPL, à la stratégie d'entreprise, axée sur la question de la gestion du personnel.
- L'Association d'organisations de producteurs « Tomates et Concombres de France » a été reconnue en qualité d'association d'organisations de producteurs sur l'ensemble du territoire national, par arrêté du 24/10/08, paru au JO du 21/11/08. Elle devient ainsi, conformément à la Charte Nationale mise en place au printemps dernier par le Ministre de l'Agriculture, l'interlocuteur des Pouvoirs Publics en matière de gestion du marché et d'anticipation des crises pour la tomate et le concombre.
- Le Conseil spécialisé F& L s'est réuni le 25/11 sous la présidence d'A. Delahaye. La nouvelle circulaire serre est signée. Elle prévoit un taux d'aide bonifié pour les producteurs membres d'une AOP nationale, par exemple tomate et concombre de France.
- 02/12 Angélique Delahaye rencontre le Président de la MSA, Gérard Pelhate.

A suivre....en 2009 !

B) 2008/2009 : Une situation économique très difficile, les gains de productivité ne compensent plus la hausse des charges !

Pour la première fois depuis 10 ans, les entreprises de production ne parviennent plus à compenser la hausse des charges.

Les deux postes de charges les plus importants concernent les approvisionnements et la main-d'œuvre. L'augmentation du prix de l'énergie (pétrole, gaz et électricité) qui touche l'ensemble du poste approvisionnement, y compris sur les engrais, produits phytosanitaires et emballages est de + 58 % depuis 2005. De même, les augmentations du SMIC n'ont jamais été aussi élevées depuis 2005. En parallèle, les prix payés aux producteurs stagnent, et même diminuent pour la campagne 2008 (source SNM).

Le secteur de production légumière évolue donc dans un contexte très difficile. Si le premier effet de la hausse des charges est de diminuer le revenu, cela touche à présent à la rentabilité des entreprises, dont l'EBE ne cesse de diminuer, ainsi qu'à leur santé financière, avec des dettes de plus en plus importantes. C'est donc plus qu'une crise conjoncturelle qui touche les producteurs de légumes : les résultats économiques et financiers qui chutent depuis 2004 mettent en évidence l'existence d'une crise structurelle, essentiellement due à des facteurs externes aux entreprises, conséquences de décisions nationales ou européennes ainsi que du contexte international (crise énergétique, crise du crédit...).

Un rapport complet sur la situation des entreprises de production légumières françaises a été remis au Ministre de l'Agriculture (il est disponible sur demande).

C) 2008/2009 : prendre notre destin en main ! Des propositions constructives, des actions déterminées.

La FNPLégumes s'est impliquée sans compter en 2008 et reste mobilisée pour accompagner au mieux en 2009 les producteurs afin qu'ils puissent faire face à cette hausse des charges. L'action de la FNPL porte notamment sur :

- Le coût du travail, performance de la main-d'œuvre et insertion professionnelle ;
- Le coût de l'énergie et adaptation des entreprises ;
- La protection phytosanitaire des cultures, recherche de solutions alternatives ;
- L'organisation économique des producteurs, la valorisation des produits, l'équilibre des relations commerciales.

[les principales actions de la FNPL sont résumées en annexe]

Pour faire face à la crise en 2009, il faudra plus que jamais, en complément des actions sur les charges, ne pas oublier que le revenu des producteurs vient du marché.

Vendre nos légumes c'est d'abord l'affaire des producteurs. Ce doit être notre préoccupation à tous.

L'effort de la FNPL et des producteurs devra donc porter vigoureusement sur la commercialisation et la valorisation des légumes de France ! C'est l'objectif des débats du Congrès de Montauban !

En complément, la FNPL amplifiera son action au sein d'Interfel, avec les AOP nationales produits, la DGCCRF et le ministère de l'Agriculture pour structurer l'économie de notre filière, équilibrer les relations commerciales et combattre les promotions ou ristournes abusives ainsi que les pratiques de PAV déstabilisantes, valoriser les produits, promouvoir la consommation de fruits et de légumes.

D) 2009 : Une mobilisation professionnelle indispensable !

Les enjeux difficiles auxquels nos entreprises doivent faire face mais aussi les perspectives d'avenir de nos produits, beaux, bons, bons pour la santé, générateurs d'emplois et d'activité économique exigent que les producteurs se donnent collectivement les moyens de réussir.

Il nous faut non seulement faire mais savoir-faire, agir, produire, confronter nos analyses, proposer, rassembler, informer et mobiliser les producteurs de légumes de France !

Nos métiers, nos produits le valent bien !

C'est pourquoi, nous devons renforcer nos efforts pour :

- informer tous les producteurs de légumes en faisant en sorte de diffuser le plus largement possible Légumes infos ;
- renforcer le lien entre les producteurs et les organisations adhérentes de la FNPL, notamment au moyen du « Fil du Haricot », lettre réservée aux producteurs adhérents aux organisations membres de la FNPL ;
- être plus présents, ensembles, auprès des producteurs, notamment lors des salons, Sival, Sifel, Miffel ;
- impliquer et former les jeunes maraîchers dans la défense collective de notre profession, en particulier par le séminaire annuel des jeunes maraîchers ;

- ouvrir nos réflexions aux entreprises de l'amont avec le Club Partenaires, et également avec notre aval.

La FNPL investit dans ces outils, et a ouvert en 2008 un poste de chargé de mission pour pouvoir apporter un meilleur appui aux organisations adhérentes, mobiliser les compétences des animateurs et des professionnels, mutualiser les outils et expériences au sein de notre réseau professionnel.

Ce travail doit être une priorité, il vous concerne tous, il nous concerne tous !

Nous comptons aussi sur l'ensemble des animateurs « légumes » sur le terrain pour contribuer en appui des producteurs de légumes de France, avec toujours plus d'efficacité, à plus de synergies, plus de cohésion et de solidarité de notre profession.

Enfin, il importe de savoir aussi se donner les moyens humains et financiers de nos ambitions !

Chaque euro investi dans notre défense professionnelle est rentable, très rentable !

Chaque minute investie par chacun d'entre nous dans la défense de notre profession est utile, efficace et porteuse d'avenir !

**« Dans l'intérêt des consommateurs,
défendre tous les producteurs de légumes, par la valorisation des hommes et
des entreprises de production, dans le respect de leurs différences. »**

ANNEXES

1. Actions au service des producteurs de légumes
2. Communication
3. Emploi – Coût du travail
4. Gestion des Ressources Humaines
5. Réseau d’Entreprises Légumières d’Insertion par l’Economie (RELIE)
6. Serres Energie
7. Protection des cultures
8. Mesures agroenvironnementales
9. PICLég : Production intégrée en Cultures légumières
10. Stratégie d’entreprise
11. Valoriser sa production localement
12. Emballage
13. Accessibilité des légumes
14. Organisation de l’économie des productions de légumes de France

Actions au service des producteurs de légumes

CONTEXTE ET ENJEUX

Dans un contexte économique difficile, les entreprises de production de légumes ont de plus en plus besoin :

- d'informations spécifiques, adaptées et facilement mobilisables,
- d'une expertise technique sur les enjeux et l'actualité professionnelle de leur secteur,
- de partager des compétences, des analyses et des expériences, au sein de la profession, et avec leurs partenaires de la filière,

afin d'anticiper l'avenir et de construire des réponses collectives et individuelles aux enjeux actuels.

OBJECTIFS

- Développer les échanges au sein du réseau
- Développer le réseau en faisant connaître les actions et services de la FNPL à un public élargi de producteurs

ACTIONS

En 2008, la FNPL a consolidé six grands types d'actions au service des adhérents :

1) Relayer au maximum sur le terrain, au plus près des producteurs, l'actualité de la filière légumes : « l'info légumes » en continu

- o grâce à l'**extranet de la FNPL**, site internet dont l'accès est réservé aux adhérents : <http://extranet.fnplegumes.org/> sur lequel de nouveaux documents (compte-rendu de réunion, textes réglementaires, note politique...) sont mis en ligne chaque jour,

En 2008, ce sont plus de 300 documents qui ont été mis en ligne en continu

- o grâce au **fil du haricot**, lettre mensuelle reprenant l'actualité professionnelle en 20 brèves, diffusée par courrier électronique, réservée aux adhérents FNPL,
- o grâce au journal bimestriel de la FNPL, **Légumes Infos**, diffusé à 3620 abonnés. Ce journal est couplé à Réussir fruits et légumes. Il regroupe des articles de fond, des interviews, des brèves...

2) Etre en mesure de donner une expertise technique sur de multiples sujets afin de répondre aux questions des producteurs de légumes (protection des cultures, gestion de l'énergie, investissement serre, gestion des ressources humaines, insertion des publics en difficulté, valorisation de la production locale...)

Les responsables professionnels des dossiers syndicaux à la FNPL, les administratifs de la FNPL ainsi que les entreprises partenaires de la FNPL sont à votre disposition pour toute question technique, ou pour une intervention lors d'une Assemblée Générale ou d'une réunion. La FNPL légumes a participé à 10 Assemblées Générales de syndicats légumiers en 2008.

La FNPL regroupe autour d'elle 11 partenaires experts métiers :

- FILCLAIR, serre plastique,
- HORCONEX, serre verre et écrans thermiques
- GROUPE FRAYSSINET, fertilisant organique,
- HORTIMAX, logiciel de gestion climatique des serres,
- ONDEF, emballage carton,
- SIMON ET BRIAND, machines pour le maraîchage et le lavage/conditionnement des légumes,
- BASF, produits phytosanitaires,
- GROW France, emballage bois,
- ENERIA, moteur de cogénération, énergies renouvelables (méthanisation, gazéification),
- TOTAL FIOUL,
- VILMORIN, semences.

3) Mettre à la disposition des producteurs de légumes des outils afin de pallier un besoin identifié :

- Le guide d'évaluation des risques sur l'entreprise, élaboré par la FNPL, la MSA, la FNPE, la FMN et le CTIFL pour aider à constituer votre document unique,
- Le guide traçabilité afin d'être en mesure de choisir un système de traçabilité adapté aux entreprises,
- Le guide de l'investissement en serre, élaboré en collaboration avec Filclair
- Des fiches pratiques : droit du travail, fiscalité...
- Des livrets d'accueil pour les nouveaux salariés : « *Bienvenue dans l'entreprise* »,
- Des livrets de recrutement « *Recruter ses salariés* »,
- Un outil d'autodiagnostic en gestion des ressources humaines,
- Un outil de diagnostic plus poussé en gestion des ressources humaines à mener avec un conseiller sur l'exploitation,
- Un outil de diagnostic stratégique de l'entreprise qui allie une évaluation économique, environnementale et sociale de l'exploitation,
- Un DVD 'Après faut qu'on discute' pour aider au dialogue entre les salariés et l'employeur sur l'exploitation,
- Un outil de diagnostic « Insertion » pour évaluer le potentiel de l'exploitation et de l'encadrement à accueillir un public en difficultés socioprofessionnelles, à mener avec un conseiller sur l'exploitation,
- Un outil d'accompagnement des producteurs et de valorisation de leurs pratiques en termes de GRH : la charte de l'employeur,
- Un réseau de conseillers en ressources humaines réparti sur le territoire français afin de mieux accompagner les producteurs localement,
- Un réseau de professionnels en insertion (RELIE : Réseau des entreprises légumières d'insertion par l'économique) afin d'aider les producteurs de légumes à mieux accueillir les personnes éloignées de l'emploi
- Des affiches de présentation et promotion des métiers de la production de légumes ;

4) Développer des sessions de formations dans les syndicats légumiers ou autres structures.

- a. Formation en ressources humaines (communication, management, recrutement, élaboration d'outils en GRH, organisation du travail, ergonomie...) : 2 sessions de formation de producteurs en 2008 ; 2 réunions d'information du réseau d'animateurs sur les outils RH – Insertion de la FNPL.
- b. Formation en stratégie d'entreprise : 4 sessions de formation de producteurs en 2008.
- c. Formation - découverte de l'environnement économique en France et à l'étranger pour les jeunes maraîchers, 25 participants pour 5 jours de formation en Espagne fin janvier 2008
- d. Formation à la valorisation de la production locale : 1 journée de partage d'expériences et de réflexion.

5) Animer le réseau des animateurs de syndicats légumiers pour toujours plus de services aux producteurs de légumes

La FNPLégumes a organisé en 2008 deux réunions d'animateurs de syndicats légumiers pour mener une réflexion commune sur les attentes des producteurs vis-à-vis de leurs syndicats et les actions et services à mettre en œuvre pour y répondre.

6) Développer des synergies entre les syndicats départementaux et la FNPL

Le secrétaire général de la FNPLégumes, Jacques Rouchaussé, les secrétaires généraux adjoints, Gérard Roche, Francis Andrieu et Christian Durlin, et le vice-président, Jean-Paul Douillard, ont entrepris un « Tour de France » des départements légumiers. Ils souhaitent aller à la rencontre des responsables professionnels afin de renforcer les liens et de construire des synergies pour être plus efficaces au service des producteurs de légumes.

PROPOSITIONS ET PERSPECTIVES

- **Enrichir l'offre de services aux adhérents du réseau**
- **Améliorer sa disponibilité en développant des synergies avec les syndicats départementaux**
- **Structurer le réseau pour une communication plus efficace**

CONTACTS

Responsable professionnel : Jacques Rouchaussé

Responsable administrative : Agathe ARMENGAUD - 01.53.83.48.12 –

a.armengaud@fnplegumes.org

Communication

CONTEXTE ET ENJEUX

La production légumière est au centre de préoccupations médiatiques et de société, qui nécessitent une prise de parole professionnelle, notamment :

- pouvoir d'achat et prix des produits
- Environnement, biodiversité, protection des cultures
- santé, rôle de l'alimentation,
- emploi, conditions de travail, insertion professionnelle
- ...

OBJECTIFS

- Faire entendre la voix des producteurs de légumes sur les sujets de société qui les concernent : prix des légumes, grande distribution, « pesticides »
- Faire connaître les Légumes de France et les métiers de leur production :
 - o Par des interventions de responsables professionnels dans les médias
 - o Par la mobilisation des producteurs et la coordination d'actions collectives de communication

ACTIONS

Interventions de responsables professionnels dans les médias sur les sujets de société qui concernent les producteurs de légumes

Liste non exhaustive

Prix des légumes

Face à la pression médiatique sur le prix des fruits et légumes, dans un contexte de communication permanente sur le pouvoir d'achat, les responsables de la FNPL sont intervenus tout au long de l'année dans les médias pour contrer le discours sur la prétendue cherté des légumes :

- Jacques Rouchaussé le 24/02 sur France info: « les légumes, c'est bon et c'est pas cher ! »
- Angélique Delahaye le 12/06 sur France inter et sur RMC : « A part les fruits et légumes, vous connaissez beaucoup de produits à moins de 2 euros le kilo ? »
- Juillet-Août : interventions d'Angélique Delahaye, Bernard Borredon, Pierre Diot, Francis Andrieu, Jacques Rouchaussé sur France Info, France Inter, France Bleu, RMC, France 5, France 2, le Figaro, la Tribune, Libération...
- Publication par Interfel d'un communiqué le 19 août « La vraie part des fruits et légumes frais dans le budget des ménages ».
- Publication d'un communiqué de presse par la FNPL le 20 août : « Chers les légumes ? ».
- Publication de fiches pratiques par la FNPL à l'attention des producteurs de légumes amenés à intervenir dans les médias sur ce sujet
- Bernard Borredon le 1/10 sur France Inter : « 5 fruits et légumes par jour : mission impossible? ».

Grande distribution

- Communiqué de presse de la FNPL du 21/03 : « Pratiques des marges arrières : Carrefour condamné »
- Le Point du 24/04, dans son dossier consacré à la grande distribution et au pouvoir d'achat cite « la victoire historique des maraîchers » contre Carrefour.
- Angélique Delahaye a participé à l'émission de Guillaume Durand sur Europe 1 le 28/04 sur le projet de loi de modernisation de l'économie, ainsi que sur ITV.
- mensuel 60 millions de Consommateurs, numéro de mai 2008 : « Carrefour carottait les producteurs de légumes ». Référence à l'arrêt de la cour d'appel de Caen
- Angélique Delahaye a participé le 24/10 au débat organisé par l'Association Française des Journalistes Agricoles avec Luc Chatel sur les relations entre producteurs et distributeurs. Elle a dénoncé publiquement les ristournes demandées par les enseignes du commerce de gros et de la distribution.

Phytosanitaires

- Intervention de Gérard Roche le 22/02 sur France 3 Méditerranée, sur la protection des cultures : méthodes d'homologations des produits, distorsions de concurrence, et sécurité alimentaire
- Angélique Delahaye interrogée par Philippe Lefebvre sur Radio France le 5/05 sur les « résidus de pesticides »

Distorsions de concurrence

- 7/11, le quotidien Le Monde cite Denis Digel, maraîcher dans le Bas-Rhin, sur la distorsion de concurrence avec l'Allemagne liée au coût du travail saisonnier en production de légumes
- 17/11, l'agence Reuters émet une dépêche sur la manifestation des producteurs de F&L en Alsace pour dénoncer les distorsions de concurrence avec l'Allemagne

Légumes de France, savoir-faire et métiers de la production

- A. Delahaye chez Jean-Pierre Coffe sur France Inter le 31/05 de 12 à 13 H dans l'émission « ça ne se bouffe pas, ça se mange ».
- Juin : J. Rouchaussé sur France 3 et France Bleu Champagne, dans le cadre de la Fraîch'attitude, sur les démonstrations culinaires avec les chefs étoilés de Champagne.
- Mai : P. Aumède interviewé par France Bleu Gard Lozère et dans le Midi Libre sur l'asperge
- J.P. Douillard interviewé par Télévendée le 7/05, reportage sur son exploitation suite à l'inauguration des nouvelles installations du GAEC le 25/04 ; article Ouest France du 10/05 « une serre économique de 2 ha aux Jardins Réunis »
- France 2, 17/07, Envoyé Spécial, reportage sur la tomate, tourné notamment à Solarenn, avec interview de Pierre Diot, président de la section nationale tomate.
- RTL, 26/07, chronique sur la tomate avec visite de serre chez Bastian Devos.
- 24/09, intervention de J Rouchaussé devant 900 sociétaires de Groupama Nord-Est, lors d'une conférence sur le thème « alimentation et santé, sur l'importance de consommer des légumes frais, de proximité, de saison et de qualité.
- 22/10, France Bleu Champagne, participation de Jacques Rouchaussé dans l'émission « atelier cuisine » pour promouvoir le céleri frais et proposer des recettes simples pour le déguster
- Novembre : participation de J Rouchaussé au repas gastronomique organisé par les chefs étoilés de Champagne pour faire connaître et valoriser les produits du terroir champenois auprès des médias et des élus locaux.

Mobilisation des producteurs et coordination d'actions collectives de communication*Opération sourire des producteurs de salades au salon de l'agriculture*

1er mars, Distribution de salades du Sud Est aux consommateurs sur le stand de la FNSEA au Salon de l'agriculture par A. Delahaye, J. Rouchaussé, G. Roche, ainsi que les producteurs de salades du Sud Est. Une palette a été remise au Secours Populaire. Objectif : sensibiliser l'opinion publique sur la crise que traversent les producteurs. Reprise aux JT de 13 heures de TF1 et France 2, et sur RTL, France info, France inter

Opérations de visites médiatisées de magasins par des producteurs de légumes pour sensibiliser les médias aux enjeux de la valorisation de l'origine France

- **Lancement et coordination par la FNPL d'une opération de communication médias « Privilégiez l'origine France » le 30 mai** : visites médiatisées des producteurs de légumes dans des magasins, organisées simultanément dans les principales régions de production, avec le message : « à l'occasion de la semaine Fraich'attitude, venez découvrir l'origine France : c'est la qualité, la fraîcheur, la proximité, mais aussi de l'emploi, de l'environnement". Nombreuses actions en Provence, Bretagne, Pays de la Loire, Bourgogne et dans le Sud Ouest. Bonne reprise des visites de producteurs de légumes en grandes surfaces par Ouest France, TV Rennes, Radio France Armorique, TF1 JT 20h du 30/05, France Bleu Bretagne, FR3 PACA JT 13h du 30/05, FLD du 3/06, l'Indépendant des PO, Canal 15, TV Vendée....

- **Poursuite de ces visites tout au long du mois de juin dans les régions PACA, Languedoc-Roussillon, Sud-Ouest, Bourgogne, Pays de la Loire, et Bretagne**

- **Lancement et coordination par la FNPL d'une opération de communication médias du 3 au 10 septembre**

Face aux pratiques de certains acteurs du commerce et de la distribution allant à l'encontre des objectifs des ventes au déballage et de la Rentrée Fraîch'attitude, décidées par la filière pour relancer la consommation et dynamiser le marché des légumes de France, la FNPLégumes a relancé les opérations de visites de magasins.

- Opération nationale du 25 septembre : 150 producteurs de légumes de toute la France interpellent les grossistes à Rungis et 2 centrales d'achat en région parisienne

L'opération du 25 septembre a été couverte par les médias grand public, aussi bien de la télévision (TF1 : JT de 13h et 20h du 25/09, I télé, BFM), que de la radio (Europe 1, flashes info toutes les 2 heures le 25/09) ou de la presse écrite (AFP).

- **Poursuite des visites de magasins médiatisées en septembre et octobre dans le Sud Ouest, le Sud Est, en Bretagne**

Opérations de sensibilisation du grand public sur les enjeux de la valorisation des légumes de France

- 2 septembre, vente de légumes à Strasbourg par les maraîchers alsaciens
- 21 septembre, opération de communication des producteurs des Pyrénées-orientales

Opérations de communication vers le grand public sur les légumes de France et les métiers de la production

- Légumes dans la ville

Organisée à l'occasion du 51^{ème} Congrès de la FNPL à Reims les 15-16-17 novembre 2007, la manifestation grand public des « Légumes dans la Ville » a cette année encore remporté un vif succès. Petits et grands sont venus découvrir ou redécouvrir le monde du maraîchage de manière éducative, ludique et... gustative !

Les Légumes dans la Ville en quelques chiffres :

- 3 tonnes de légumes remis à la banque alimentaire de la Marne à l'issue de la manifestation
 - 8 chefs étoilés de la Champagne-Ardenne mobilisés pour l'occasion
 - 1 record pour la pyramide de cucurbitacées sculptées : 3m43 de hauteur et 106 cucurbitacées sculptées
 - 450 paniers de légumes vendus
 - 900 litres de soupe distribués
 - 2500 plants de salades repotés par les enfants
 - 18000 visiteurs et deux fois plus d'yeux émerveillés
- **Fermes en Ville (mai)** : mobilisation des maraîchers du Nord, de Loire-Atlantique, d'Ille-et-Vilaine, des Pyrénées-orientales pour faire découvrir leurs exploitations, leurs produits ;
- **Rendez-vous de l'agriculture à Lyon, août** : les maraîchers organisent une dégustation surprise de leurs produits ;
- **Semaine Fraich'Attitude (juin)** : organisation de visites d'exploitations maraîchères.

PROPOSITIONS PERSPECTIVES

Mettre en place une **politique de communication et de lobbying** valorisant les légumes de France et les métiers de la production.

CONTACTS

Responsables professionnels : Angélique DELAHAYE, Jean-Paul DOUILLARD, Jacques ROUCHAUSSE

Bruno SCHERRER, b.scherrer@fnplegumes.org, 01 53 83 48 08

Emploi – Coût du travail

CONTEXTE ET ENJEUX

Le secteur de la production de légumes est le 2^{ème} employeur de main-d'œuvre agricole après la viticulture. Il emploie 12% des actifs agricoles, et crée 200 000 emplois.

Le poste main-d'œuvre représente l'une des principales charges des entreprises légumières : selon les productions, le pourcentage de la main-d'œuvre dans les coûts de production va de 30 à 70 %. Les entreprises légumières rencontrent actuellement des difficultés à satisfaire leurs besoins en main-d'œuvre salariée.

L'emploi dans le maraîchage est confronté à plusieurs défis :

Comment rester concurrentiel face aux productions de pays à bas coût du travail ?

Les principaux concurrents de la France pour la production légumière bénéficient de coûts du travail particulièrement réduits : le salaire mensuel brut moyen d'un ouvrier agricole français est 10 fois supérieur à celui pratiqué en Bulgarie, et l'écart se creuse encore avec le salaire marocain !

Comment faire face au déficit de candidats à l'embauche ?

Comment mieux travailler avec les hommes ? cf. fiche gestion des ressources humaines

OBJECTIFS

- Coût du travail : abaisser le coût du travail pour les entreprises maraîchères afin de réduire l'écart avec les entreprises concurrentes des pays producteurs de légumes voisins, sans pour autant réduire la rémunération des salariés, facteur de motivation et de fidélisation
- Droit du travail : dans un contexte de réformes sociales importantes, négocier des accords agricoles qui prennent en compte les spécificités et contraintes des entreprises maraîchères, et mettent en place des dispositifs adaptés en terme de coût pour l'employeur, de souplesse et de simplicité de mise en oeuvre
- Informer les producteurs de légumes sur les évolutions du droit du travail
- Informer les producteurs de légumes sur les aides et accompagnements à leur disposition
- Accompagner les producteurs de légumes dans la mise en oeuvre de la démarche d'évaluation des risques sur leur entreprise

ACTIONS

La FNPL dénonce les distorsions de concurrence liées au coût de la main-d'œuvre auxquelles font face les producteurs de légumes français, et appuie les propositions des producteurs de légumes pour réduire ces différences

Les producteurs de légumes alsaciens ont constitué un dossier montrant que les producteurs de légumes allemands parviennent à proposer des légumes à bas prix et développer leurs productions grâce à de faibles coûts de production, en particulier les coûts liés à la main d'œuvre, alliés à des facilités pour l'emploi de saisonniers étrangers.

La FNPL soutient la mobilisation des maraîchers alsaciens pour obtenir du gouvernement français une compensation de ces distorsions.

La FNPL appuie la proposition de la FDSEA du Vaucluse de rendre les charges patronales éligibles au titre de la TVA récupérable.

La FNPL participe à la commission nationale emploi de la FNSEA qui propose et négocie des adaptations du droit du travail aux spécificités des entreprises agricoles

Deux producteurs de légumes siègent chaque mois à la Commission nationale emploi de la FNSEA et y portent la voix des producteurs de légumes. Ils prennent également part aux délégations d'employeurs agricoles qui négocient avec les syndicats de salariés.

En 2007-08, la commission nationale emploi a négocié un accord sur une protection sociale complémentaire en agriculture et la mise en place d'un régime de prévoyance. Cet accord vise à permettre à tous les salariés de la production agricole de bénéficier d'un niveau minimal de protection sociale complémentaire, harmonisé sur l'ensemble du territoire, tout en laissant à chaque département ou région la possibilité de construire un régime qui réponde à ses besoins spécifiques.

La commission nationale emploi a également négocié un avenant à l'accord national du 23 décembre 1981 sur la durée du travail dans les entreprises et exploitations agricoles, afin d'assouplir le recours à l'annualisation du temps de travail.

La FNPL réalise des études pour mieux connaître les besoins du terrain dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois

La gestion prévisionnelle de l'emploi en agriculture a pour objectif de mieux définir et prendre en compte les besoins futurs des entreprises en terme d'emploi. Dans ce cadre, la FNPLégumes a réalisé en 2008 2 études, en coordination avec les autres associations spécialisées de la FNSEA, afin de mieux connaître les besoins des employeurs en termes d'adaptations du droit du travail :

- les pratiques d'aménagement du temps de travail dans les exploitations légumières françaises
- les caractéristiques de l'emploi féminin en maraîchage
- l'intégration des publics handicapés en agriculture

La FNPL met en place un dispositif d'accompagnement des producteurs de légumes dans la mise en œuvre de la démarche d'évaluation des risques sur leur entreprise

La FNPL a signé en 2003 une convention d'objectifs de prévention des risques en maraîchage avec la CCMSA, la FNSEA et 4 organisations syndicales de salariés, renouvelée début 2007. Cette convention permet aux entreprises maraîchères d'obtenir une aide technique et financière de leur caisse de MSA pour la mise en place de leur plan de prévention des risques.

La FNPL souhaite continuer à donner cette possibilité aux entreprises sur la période 2009-2012. C'est pourquoi elle s'est engagée dans un travail d'élaboration d'une nouvelle convention, toujours plus adaptée aux besoins des producteurs. La FNPL continue également la diffusion de l'outil de rédaction du document unique de prévention des risques créé en 2003 avec la fédération des maraîchers nantais, la FNPE, le CTIFL et la CCMSA.

La FNPL crée et diffuse des outils de communication et promotion des métiers du maraîchage

- La FNPL a poursuivi la diffusion des 5 affiches de la collection « légumes de France, orfèvres de l'agriculture » de promotion des métiers de la production d'endives, de la production de légumes de plein champ, du maraîchage de ceinture verte, de la production sous serres, et enfin des métiers de la production de légumes en général.
- Pour faciliter et encourager l'emploi de personnes ayant un handicap (physique ou intellectuel), la FNPL a élaboré un guide présentant les métiers de la production maraîchère, destiné aux organismes spécialisés de l'accompagnement à l'emploi.
- La FNPL communique sur les métiers du maraîchage au travers de pages dédiées de son site internet www.fnplegumes.org
- Un stand « métiers » aux Légumes dans la Ville a Reims les 15-16 et 17 novembre a permis de présenter aux 18 000 visiteurs les métiers de la production de légumes au travers de vidéos montrant le quotidien d'exploitations légumières en Alsace et Pays de Loire.

La FNPL informe les producteurs de légumes sur le droit du travail

La FNPL informe les producteurs de légumes sur l'actualité sociale : évolutions réglementaires, dispositifs d'aides

- dans son bimestriel Légumes infos
- sur son site extranet réservé aux adhérents
 - mise en ligne de textes réglementaires
 - mise en ligne de fiches pratiques pour les employeurs

PROPOSITIONS PERSPECTIVES

- renouveler la convention d'objectifs de prévention des risques en maraîchage, en l'améliorant pour plus de simplicité et d'efficacité
- développer l'information des producteurs sur les évolutions du droit du travail, en parallèle de la consolidation du réseau des producteurs adhérents à la FNPL
- poursuivre le travail au sein de la commission nationale emploi de la FNSEA pour adapter le droit du travail aux contraintes et spécificités des entreprises maraîchères
- dénoncer dans toutes les enceintes les distorsions de concurrence auxquelles font face les producteurs de légumes de France, et mettre le gouvernement français devant ses responsabilités

CONTACTS

Responsable professionnel : Jean-Roger GARNIER

Responsable administrative : Agathe ARMENGAUD - 01 53 83 48 12

a.armengaud@fnplegumes.org

Gestion des Ressources Humaines

CONTEXTE ET ENJEUX

Le coût de la main-d'œuvre des entreprises légumières s'accroît de plus en plus jusqu'à devenir un enjeu crucial dans la stratégie d'entreprise. Les maraîchers doivent chercher à optimiser ce coût important : cela se traduit par la mise en place de méthodes et de techniques de gestion de son capital humain, de ses ressources humaines. Parce que le produit fini est vivant, il réclame une attention particulière : bien recruter des salariés, les fidéliser, les motiver, les former, permet au chef d'exploitation d'être serein quant à la qualité de sa production.

Enjeu = Agir sur sa main-d'œuvre pour améliorer la qualité du travail de chacun et la productivité de l'entreprise

La FNPL travaille depuis 10 ans sur des projets qui ont pour but de faciliter la pratique d'une bonne gestion des ressources humaines chez les maraîchers. Etablir un processus de recrutement, accueillir les nouveaux salariés, organiser le travail de l'exploitation en fonction des compétences de chacun, communiquer, prévenir les risques, se former, former ses salariés... tels sont les thèmes importants traités par la FNPL en GRH.

OBJECTIFS

Mieux tenir compte de la main-d'œuvre et communiquer sur les bonnes pratiques qui sont mises en place dans les exploitations légumières sont les deux axes sous-jacents au travail de la FNPL sur les questions de Ressources Humaines. La réalisation de ces projets doit induire la valorisation de l'image des métiers du maraîchage et l'accroissement de leur attractivité.

Le pôle RH de la FNPL s'est donné pour objectifs de continuer à créer des supports concrets et facilement applicables par les exploitants. L'accent est mis sur la communication et la diffusion au plus grand nombre des outils et des méthodes existants. Enfin, il est nécessaire de capitaliser les expériences professionnelles issues des territoires et de s'appuyer sur les compétences du terrain dans d'autres secteurs pour enrichir les échanges de pratiques au niveau national.

ACTIONS

La FNPL crée des outils et des méthodes d'intervention qu'il convient de diffuser au plus grand nombre.

Dans cette perspective, le DVD « Après faut qu'on discute » ainsi que son livret d'accompagnement ont été envoyés à tous les partenaires susceptibles d'organiser des débats autour des questions des relations humaines dans l'entreprise, c'est à dire, les FDSEA, les FRSEA, les ADEFA et les CDJA.

Dans cet esprit de communication, la Charte de l'employeur a été présentée en 2008 dans différents territoires. Aujourd'hui, plusieurs départements comme le Nord, la Manche, la Loire-Atlantique, le Pas-de-Calais et les Bouches-du-Rhône mettent l'accent sur l'engagement des producteurs dans une démarche d'amélioration de leur GRH. Le développement de cette action continue pour permettre de valoriser les métiers à travers les bonnes pratiques mises en œuvre dans les exploitations.

Enfin, la promotion des outils, et notamment celle de l'Auto-diagnostic permet d'attirer d'autres secteurs d'activités et de promouvoir le savoir-faire du secteur de la production légumière. La Chambre de Commerce et Industrie de Nantes, via la Fédération des Maraîchers Nantais, souhaite appliquer l'Auto-diagnostic à l'Hôtellerie-Restaurant. De même un premier contact est établi avec l'Union Nationale des Producteurs de Pomme de Terres. Cet outil possède toutes les qualités de transférabilité à d'autres filières ce qui représente un atout important en termes de communication.

Or cette diffusion des outils ne peut se faire sans développer le réseau professionnel. A ce sujet, le réseau de conseillers RH, regroupant aujourd'hui une dizaine de personnes, se pérennise : deux réunions d'information ont été réalisées cette année. Ces temps d'échanges ont permis de mutualiser les outils et les compétences des conseillers ainsi que d'entamer une réflexion sur l'accompagnement des producteurs et la communication à élaborer pour parler de GRH. Le développement du réseau s'est traduit par son ouverture aux conseillers du projet RESOL : une présentation des travaux RH leur a été proposée. Cette première approche pose les prémisses d'une future collaboration entre les acteurs du territoire sur les questions sociales du diagnostic stratégique d'entreprise.

Parallèlement à ces réunions, des formations aux producteurs en GRH sont mises en place cette année. La première a eu lieu fin novembre 2008 : 12 producteurs de Seine et Marne et d'Ile de France ont participé à cette première journée. Suite au visionnage du DVD « après faut qu'on discute », les participants ont débattu de leurs pratiques professionnelles. L'Auto diagnostic a permis de conclure la séance sur une évaluation de leurs propres pratiques. Une seconde session sur la communication d'entreprise et les formes de rémunérations périphériques aura lieu en janvier prochain.

Enfin, la FNPL continue son action de création d'outils avec la finalisation d'un nouveau diagnostic qui permet d'évaluer les possibilités d'accueil et de gestion d'une main-d'œuvre en difficulté socioprofessionnelle. Cet outil propose des pistes d'interventions concrètes au regard des difficultés rencontrées par l'exploitant. Il s'appuie sur l'expérience des ELIE concernant l'intégration d'un public en insertion grâce à la mise en œuvre de techniques de Gestion des Ressources Humaines.

PROPOSITIONS ET PERSPECTIVES

1. Diffusion et transférabilité des outils et méthodes mis en œuvre par la FNPL et ses partenaires.

Cette proposition d'action passe par la multiplication des interventions en région pour présenter le travail sur les questions de gestion de son capital humain et sur les questions d'insertion des publics en difficultés. De plus, il serait intéressant de prospecter les territoires et/ou secteurs d'activité intéressés par l'utilisation de nos outils (CCI, CA..) afin de consolider la démarche de transférabilité. Enfin, la création d'outils nécessite une diffusion et une mise en œuvre dans les exploitations, notamment pour le diagnostic insertion.

2. Animation et développement du réseau des conseillers RH.

Une multiplication des réunions des conseillers est prévue pour l'année 2009 : ils désirent continuer d'échanger sur leurs pratiques professionnelles afin de les capitaliser, de les mutualiser et de les transférer d'un territoire à un autre. Le développement du réseau se fera à travers l'information des conseillers emploi des FDSEA qui répondent souvent aux problèmes liés à la main d'œuvre sans pour autant pouvoir mettre en place une prévention des problématiques liées à la GRH.

3. Mise en place d'une offre de formations sur les RH

L'année 2009 permettra de définir et préciser l'offre des formations que la FNPL est en mesure de dispenser. Le public cible est large : des conseillers emploi des FDSEA aux producteurs eux-même en passant par les acteurs du territoire. Les thèmes abordés couvriront la gestion des ressources humaines dans son ensemble : le recrutement, l'organisation du travail, la formation... avec un accent porté sur la communication (Comment communique-t-on ? Qu'est-ce qui est en jeu lorsqu'on communique ? Comment mieux communiquer ?).

CONTACTS

Responsable professionnelle : Martine MILAN

Responsable administrative : Céline LE PRIOL - 01 53 83 48 06 – c.lepriol@fnplégumes.org

Réseau d'Entreprises Légumières d'Insertion par l'Economique (RELIE)

CONTEXTE ET ENJEUX

Parce que les entreprises légumières sont confrontées à des problématiques complexes liées à la main-d'œuvre ouvrière (diminution de la demande, problèmes de recrutement, manque de qualification, personnel éloigné de l'emploi), la FNPL doit rechercher des solutions en termes de gestion des ressources humaines en s'appuyant sur les pratiques de professionnels de l'insertion qui sont beaucoup plus avancées sur ces questions. Le Réseau d'Entreprise Légumière d'Insertion par l'Economique fédère, au niveau national, un ensemble d'entreprises légumières dont l'objectif est d'intégrer des personnes en grande difficulté d'adaptation sociale et professionnelle. Ils mutualisent leurs compétences et mettent en place une réflexion sur les questions d'emploi des publics en difficulté dans des entreprises ayant des impératifs de production car s'inscrivant dans une économie marchande.

OBJECTIFS

Ce réseau national a pour objectifs de valoriser et de généraliser une démarche d'accueil des publics en difficulté dans les entreprises légumières en développant l'offre d'insertion. La FNPL participe à la création de nouvelles ELIE et au développement de l'offre d'insertion au sein des ELIE existantes. De même RELIE constitue un appui certain pour les entreprises classiques sur les questions d'intégration des publics précaires. La FNPL travaille sur le développement du réseau et établit des ponts pour transférer les compétences des ELIE sur les entreprises classiques.

ACTIONS

1. Accompagnement et Soutien à la création d'ELIE

Le développement du réseau des ELIE a été assuré par l'accompagnement de quatre projets d'ELIE actuellement en cours d'étude de faisabilité.

2. Développement et animation du réseau des ELIE

Des rencontres et des échanges sont formalisés entre les membres du réseau des ELIE et les partenaires de l'insertion afin de nourrir la réflexion autour des questions de concurrence équitable et d'intégration des publics handicapés.

3. Travail de représentation nationale auprès du CNIAE (Conseil National d'Insertion par l'Activité Economique)

La spécificité du double travail (Structure d'insertion et secteur spécifique) de RELIE, au sein de la FNPLégumes, lui donne une place reconnue auprès des partenaires spécialisés dans l'insertion par l'Economique (CNIAE, AVISE) avec qui la FNPL a continué de travailler, notamment au travers du Groupe de Travail « Territorialisation » piloté par le CNIAE.

PROPOSITIONS PERSPECTIVES

Au-delà du développement et de l'animation de RELIE par l'aide à la création de nouvelles ELIE, la FNPL continue le travail de mise en relief des expériences et des pratiques professionnelles des entreprises légumières d'insertion.

Il est cependant nécessaire de mettre en œuvre une communication plus efficace sur ces thèmes et notamment en région. De plus, en lien avec la diffusion du diagnostic insertion mis en place en GRH, il sera indispensable de repérer, voire de recenser les producteurs intéressés par l'accueil de personnes en difficultés face à l'emploi. Enfin, la FNPL doit continuer d'alimenter la réflexion des chefs d'exploitations des ELIE sur l'insertion des personnes par l'activité économique à travers les réunions.

CONTACTS

Responsable professionnel : Claude TREMELAT

Responsable administratif : Céline LE PRIOL – 01 52 83 48 06 - c.lepriol@fnplegumes.org

Serres Energie

CONTEXTE ET ENJEUX

En 2008, le poste énergie est le 2ème poste des charges d'approvisionnement. En plein champ, la maîtrise des coûts du carburant est un enjeu majeur (cas par exemple de la désinfection thermique des sols). En culture sous serre, ce poste représente 35 % des charges totales, l'équivalent du poste main-d'œuvre.

L'énergie est donc une spécificité des cultures légumières et un sujet stratégique pour la compétitivité des entreprises légumières françaises. La FNPL travaille donc sur le dossier énergie à travers une commission serre énergie, au profit de l'ensemble des producteurs de légumes. Cette commission est aujourd'hui composée de producteurs sous serre des régions principales : sud-est, sud-ouest, grand-ouest, Meuse.

OBJECTIFS

Deux principes motivent les actions de la commission serre énergie de la FNPL :

1. soutenir un contexte structurel favorable en accompagnant les aides à l'investissement en serres, en capitalisant l'ensemble des informations techniques dans le cadre d'un projet énergie ;
2. organiser la mobilisation syndicale lors des crises conjoncturelles graves en sensibilisant les Pouvoirs Publics.

ACTIONS

1. Participer à la construction d'un contexte structurel favorable

Accompagner les investissements en production sous serre

La commission Serre Energie, appuyée par son expert technique le Ctifl, travaille en étroite collaboration avec Viniflor et le ministère de l'agriculture pour mettre en place la circulaire serre. En 2008 la FNPL a obtenu :

- la mise en place d'une bonification de 10 et 15 % pour les équipements économes en énergie et les énergies renouvelables ;
- le rattachement de la pompe à chaleur sous la circulaire serre. En effet, la pompe à chaleur n'était pas assez financée dans le cadre du PVE ;
- 2.5 millions d'euros supplémentaires, disponibles dans la circulaire serre.

Suivi du marché de l'énergie

La FNPL travaille avec Gaz de France afin de répondre au mieux aux besoins des producteurs en communiquant notamment sur leurs difficultés. Des réunions bi-annuelles sont mises en place pour négocier les taux de lissage, et la réalisation d'audits énergétiques.

Développer la cogénération

La FNPL soutient le développement de la cogénération pour la culture sous serre, qui est une des solutions pour améliorer la performance énergétique des entreprises. En 2008, la FNPL a participé au groupe de travail de la Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières avec EDF, la Commission de Régulation de l'Energie et les syndicats des industriels, pour concevoir 2 avenants aux contrats de rachat de l'électricité, et réfléchir à la mise en place d'un nouveau contrat, valorisant l'efficacité énergétique des installations.

Les professionnels ont réalisé une visite en Belgique pour constater les distorsions de concurrence avec la France sur le fonctionnement de la cogénération.

La FNPL, en collaboration avec le Ctifl, a réalisé un état des lieux de la cogénération en France en production sous serres.

Participation au Grenelle de l'environnement

En 2008, Angélique Delahaye a rencontré Bernard Layre, président du COMOP énergie de Grenelle, pour lui faire part des problématiques spécifiques de la production sous serres (et notamment de la cogénération). Suite à l'annonce du Plan Grenelle sur la performance énergétique des exploitations, la FNPL est intervenue dans le groupe de travail sur la production sous serre.

Les certificats d'économie d'énergie

En 2008, la FNPL propose d'accompagner les producteurs de légumes dans l'obtention des certificats obtenus en 2007, et de les appuyer dans les négociations lors des ventes auprès des fournisseurs d'énergie.

Projet Energie

En 2008, la FNPL lance un projet visant à améliorer la performance énergétique des exploitations en s'entourant d'experts métiers, du Ctifl et de l'ADEME. (*voir fiche Projet Energie*).

2. Mobilisation syndicale dans le cadre de crises conjoncturelles

TIPP/TICGN

La FNPL a obtenu le remboursement de la TIPP et de la TICGN pour les 2 semestres 2008.

Aides conjoncturelles

La FNPL interpelle les Pouvoirs Publics dans le cadre de crises conjoncturelles afin d'obtenir des aides financières pour les entreprises légumières. En mars 2008, la FNPL a obtenu la mise à disposition d'une enveloppe de 2 millions d'euros notamment destinée aux producteurs fonctionnant au fioul lourd, fioul domestique et gaz bonbonne, et a obtenu l'intégration des prêts de campagne dans la circulaire (qui normalement ne prend en compte que les prêts longs et moyens termes).

Hausses du prix du gaz

Par son rapport privilégié avec Gaz de France et son réseau auprès des Pouvoirs Publics, la FNPL suit et intervient lors des augmentations du prix du gaz. En mars 2008, Angélique Delahaye a rencontré J.F. Cirelli, président de Gaz de France, appuyée par la FNSEA pour demander une hausse limitée du gaz, qu'elle a obtenue.

Sensibilisation des Pouvoirs Publics aux difficultés des producteurs de légumes

La FNPL mobilise son réseau de professionnels pour sensibiliser les élus locaux. Au printemps 2008, la FNPL a organisé la visite de M. Barnier sur l'exploitation de M. Le Gall, administrateur FNPL du Finistère.

PROPOSITIONS PERSPECTIVES

En 2009, la FNPL continuera les veilles réglementaires ainsi que le suivi des marchés, et interviendra afin de limiter les hausses du prix de l'énergie. La FNPL développera le projet Energie, pour accompagner les producteurs dans l'amélioration de la performance énergétique de leur exploitation.

CONTACTS

Responsable professionnel : Jean-François VINET

Responsable administrative : Anne-Sophie LE MENN - 01.53.83.48.04 -

as.lemenn@fnplegumes.org

Protection des cultures

CONTEXTE ET ENJEUX

Actuellement, 46 % des usages légumes sont dans une situation critique ou sans aucune solution pour contenir à un niveau économiquement acceptable les maladies et ravageurs concernés. Cette situation déjà précaire risque d'être de plus en plus aggravée pour les producteurs de légumes étant donné les évolutions réglementaires attendues, à la fois au niveau national mais également au niveau européen.

La FNPL se mobilise pour répondre aux problématiques du terrain à savoir :

- une diminution significative des produits phytosanitaires disponibles,
- l'existence de distorsions de concurrence avec les autres Etats-membres,

au travers de son groupe de travail « Protection des cultures ».

OBJECTIFS

Deux défis majeurs doivent être relevés :

1. Trouver des solutions techniques pour répondre aux impasses en développant une organisation de travail efficace à l'échelle nationale ;
2. Eviter les distorsions de concurrence au sein de l'Union européenne en soutenant l'harmonisation européenne.

ACTIONS

Depuis septembre 2007, les **producteurs de la FNPLégumes organisent chaque mois des réunions du groupe de travail protection des cultures** avec les présidents des sections nationales, en collaboration avec le Ctifl, les stations d'expérimentation, la FNSEA, l'UIPP (Union des Industries de la Protection des Plantes) ainsi que d'autres acteurs comme la fédération des semenciers. Le groupe répertorie les besoins des producteurs, et priorise les dossiers en identifiant notamment les impasses techniques. **Les responsables professionnels de la FNPLégumes rencontrent alors les services du ministère de l'agriculture pour leur faire part des problèmes identifiés**, afin qu'ils soient traités en priorité par les autorités compétentes. En 2008, les professionnels de la FNPL ont rencontré plus d'une fois par trimestre les services du ministère de l'agriculture. Dans le cadre de ces réunions, en cas d'urgence, les professionnels demandent qu'une dérogation soit accordée par le ministère pour le produit phytosanitaire manquant. Ainsi, pour la campagne 2008, **la FNPLégumes a obtenu 15 dérogations pour des cultures légumières** qui ne disposaient plus de produits phytosanitaires sur certains ravageurs. **Les listes des besoins ont également été remises aux firmes phytosanitaires par l'intermédiaire de l'UIPP afin de les sensibiliser** sur les besoins en cultures légumières, qui passent souvent au deuxième plan dans leurs stratégies commerciales.

Depuis juin 2008, un nouveau schéma d'organisation a été mis en place à la demande de Michel Barnier, ministre de l'agriculture. Ce nouveau schéma implique 3 niveaux de décisions dont la nouvelle instance décisionnelle intitulée : « commission des usages orphelins ». **La FNPL participe à ce nouveau schéma d'organisation**, et veille à ce que les priorités des producteurs de légumes ne soient pas oubliées. Par exemple, la commission de septembre a ainsi acté la

simplification du catalogue des usages, c’est-à-dire que les espèces légumières vont être regroupées pour accélérer le traitement des dossiers de demandes d’homologation (par exemple, les courges, melons, potirons ... seront regroupés sous la catégorie cucurbitacées à peau non comestible). Les services du ministère ont annoncé la mise en place d’un suivi et d’un soutien des firmes afin qu’elles ne négligent pas les « petites » productions. La commission a également acté la mise en place de groupes de travail sur certaines substances actives utilisées en cultures légumières.

La FNPL intervient également dans le cadre des modifications des réglementations françaises. Elle a ainsi participé aux réunions du **plan Ecophyto 2018** du Grenelle de l’Environnement. C’est dans ce cadre que la FNPL a obtenu que l’Indice de Fréquence de Traitement ne soit pas l’indicateur national utilisé pour mesurer « la réduction de l’utilisation des pesticides de 50 %, si possible », annoncé par le gouvernement en janvier 2008. La FNPLégumes intervient également dans les réunions organisées par le ministère de l’agriculture visant à mettre en place **les mécanismes de solidarité**, caisse destinée à indemniser les producteurs en cas de destruction de leur culture suite à une attaque de maladie de quarantaine. **La FNPL a également sollicité les Pouvoirs Publics sur la révision des Mesures Agri-Environnementales (MAE)**, afin que les conditions de réalisations et les montants d’indemnisation soient adaptés aux cultures légumières. (*voir fiche MAE*)

En parallèle, **la FNPL a initié la création du Groupement d’Intérêt Scientifique PICLég** (*voir fiche PICLég*), qui a pour objet de mobiliser l’ensemble de la filière recherche et expérimentation au travers de l’INRA, du Ctifl et des stations d’expérimentation, pour proposer de nouvelles pratiques culturales impliquant les méthodes de lutttes alternatives, et économiquement viables pour les entreprises.

A l’échelle européenne, les objectifs de la FNPL sont de soutenir la mise en place de l’harmonisation européenne, et de veiller à ce que de nouvelles contraintes ne remettent pas en cause la capacité à produire des légumes en France. Pour cela, la FNPL intervient auprès des autorités européennes via la FNSEA et le COPA/COGEGA, mais également en sensibilisant les parlementaires européens grâce à son réseau de producteurs sur le terrain. **La FNPL a donc participé aux actions de sensibilisation** comme la diffusion d’une pétition dans les départements et les régions pour informer les parlementaires européens des conséquences de certains points des propositions de réglementation européenne. Elle a également participé aux réunions organisées par les Pouvoirs Publics français et leur a présenté les dossiers techniques réalisés par le Ctifl, afin de souligner l’extrême précarité de la situation de la protection des cultures légumières en France, et des impacts des propositions du projet du parlement européen.

PROPOSITIONS PERSPECTIVES

Pour l’année 2009, la FNPL participera activement aux réunions de la commission des usages orphelins, et continuera de réunir le groupe de travail protection des cultures afin de bien identifier les besoins des producteurs.

La FNPL suivra également avec attention les discussions européennes sur les projets de nouvelles réglementations, et continuera de sensibiliser les parlementaires européens sur ce sujet.

CONTACTS

Responsable professionnel : Gérard ROCHE

Responsable administratif : Anne-Sophie LE MENN - 01.53.83.48.04 -

as.lemenn@fnplegumes.org

Mesures agroenvironnementales

CONTEXTE

Face aux impasses techniques provoquées par la diminution du nombre de molécules homologuées, il est nécessaire de mettre en place des techniques alternatives de protection des cultures.

ENJEUX

Il faut donner les moyens aux producteurs de légumes de mettre en place ces techniques alternatives. C'est pourquoi la FNPL creuse depuis deux ans la piste des Mesures Agro-environnementales, financées conjointement par l'Union européenne, les Agences de l'eau et les collectivités locales.

ACTIONS

En 2007, la FNPL a fait adopter deux mesures spécifiques aux légumes : « Introduction d'une culture non-légumière dans la rotation » et « Mise en place de Zones de régulation écologique ». En 2008, la FNPL a fait réévaluer le plafond de la mesure « Zones de régulation écologique » de 600 € à 900 € par hectare.

PERSPECTIVES

Pour 2009, la FNPL demande :

- Le remaniement des mesures faisant intervenir la notion d'IFT (Indice de fréquence de traitement), afin que celles-ci tiennent compte des réalités du terrain ;
- Le remboursement aux frais réels des achats d'auxiliaires pour les producteurs serristes en Production Biologique Intégrée.

En effet, le texte régissant les mesures agro-environnementales – le PDRH – prime maintenant sur les Programmes opérationnels des OP. Or la mesure de « Mise en place de la lutte biologique » n'est actuellement rémunérée qu'à hauteur de 105 €/ha. Il s'agit donc de trouver le moyen de s'affranchir de ce plafond.

CONTACTS

Responsable professionnel : Denis Onfroy

Responsable administrative : Oriane Garde - 01.53.83.48.05 - o.garde@fnplegumes.org

PICLég : Production intégrée en Cultures légumières

CONTEXTE ET ENJEUX

La production légumière doit satisfaire la demande des marchés, en mettant en œuvre des modes de production qui soient conformes aux exigences commerciales des différents acteurs de la filière (qualité et quantité de production), mais aussi respectueux de la réglementation sanitaire et environnementale.

L'évolution de la réglementation française (Grenelle de l'environnement) et européenne (« Paquet pesticides ») en matière de protection phytosanitaire, impose de mettre en place rapidement de nouvelles stratégies de protection des cultures.

Cet enjeu nécessite des efforts de recherche et d'expérimentation importants. C'est pourquoi la FNPL a initié un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS), créé autour de l'INRA, de la FNPL et du CTIFL lors du congrès de la FNPL à Reims, en 2007.

OBJECTIFS

Ce GIS regroupe tous les niveaux de la recherche, de l'expérimentation et du développement : INRA, CTIFL, stations régionales et chambres d'agriculture.

Il se fixe pour objectifs de :

- 1/ **définir des systèmes de culture (assolements, successions culturales, itinéraires techniques) moins dépendants de l'utilisation d'intrants chimiques**, donc générant des risques phytosanitaires réduits, et assurant à long terme la fertilité des sols tout en minimisant la pollution de l'eau, du sol et de l'air et en préservant la biodiversité ;
- 2/ **proposer des méthodes de protection des cultures alternatives à la lutte chimique** et définir leurs stratégies d'utilisation pour assurer une production durable de produits sains de haute qualité ;
- 3/ **analyser les enjeux et les conséquences économiques et sociales** de la production intégrée des cultures légumières pour les filières ;
- 4/ **évaluer les impacts de la mise en place de ces systèmes de culture sur l'environnement et la qualité des productions** ;
- 5/ **promouvoir** les systèmes de production respectueux de l'environnement et économiquement viables.

ACTIONS

En 2008, la FNPL a informé et mobilisé les stations d'expérimentation régionales pour qu'elles puissent s'inscrire dans les 7 groupes de travail du GIS PICLég ainsi que dans les différents projets de recherche.

Onze projets de recherche ont été proposés au GIS cette année ; sur ces onze projets, sept ont été retenus et labellisés PICLég. Ces projets portent sur 3 grands thèmes : « bioagresseurs telluriques », « bioagresseurs aériens » et « systèmes de cultures ».

Financement :

Les projets proposés au CASDAR et à l'ANR ont obtenu leur financement, ce qui constitue un message très positif adressé au GIS.

Au final :

- 4 projets sont financés par l'INRA (Soutien: 900 K€, 2008-2010)
- 1 projet est financé par l'ANR SYSTERRA (Soutien: 935 K€, 2009 – 2012)
- 2 projets sont financés par le CAS DAR (Soutien: 963 K€, 2009 – 2011).

Partenariat : Les projets labellisés impliquent à la fois l'INRA, le CTIFL, les stations régionales et les chambres d'agriculture.

Les premiers essais ont démarré cette année.

La FNPL participe au Comité stratégique du GIS, qui labellise les projets et donne les grandes orientations. La FNPL participe également au Directoire Opérationnel, qui émet les appels à projet et donne son avis sur les projets proposés avant leur labellisation. Enfin, la FNPL co-anime deux groupes de travail avec l'INRA : Groupe 5 « Economie des exploitations » et Groupe 7 « Communication du GIS ». Ces groupes se sont réunis cette année et proposeront leurs premiers projets vraisemblablement en 2009.

1ère Journée de Rencontre du GIS PICLég

Le 4 novembre avait lieu la première Journée de Rencontre des membres du GIS. Une soixantaine d'acteurs de la recherche et du développement était présente pour échanger sur les travaux engagés en 2008. La FNPL a participé à l'organisation de cette journée.

PROPOSITIONS PERSPECTIVES

En 2009, le GIS PICLég monte de nouveaux projets, en mettant l'accent sur les questions d'économie de l'exploitation et de qualité des produits.

Le groupe « Communication », co-animé par la FNPL, met en place un plan de communication à destination des producteurs de légumes, des acteurs de la recherche et de l'expérimentation, des institutions, des consommateurs, ... afin de diffuser les résultats de recherche du GIS PICLég.

CONTACTS

Responsable professionnel : Denis ONFROY

Responsable administrative : Oriane GARDE - 01.53.83.48.05 - o.garde@fnplegumes.org

Stratégie d'entreprise

CONTEXTE ET ENJEUX

Pour passer le cap des prochaines années, la filière de production légumière doit relever plusieurs défis :

- S'adapter à des contraintes environnementales toujours plus grandes, exercées par la réglementation et par la pression de la société d'une façon générale ;
- Rester compétitive, en minimisant les charges et en valorisant au mieux la production, grâce à la qualité des produits et à l'efficacité commerciale ;
- Améliorer la gestion du personnel dans l'entreprise, en travaillant sur l'amélioration des conditions de travail, la fidélisation des salariés, l'image des métiers de la production légumière.

C'est tout l'enjeu du Plan d'adaptation des entreprises légumières initié par la FNPL.

Aujourd'hui, grâce au *projet RESOL*, ce sont les outils nécessaires à la mise en place de ce Plan d'adaptation qui sont créés : diagnostic stratégique d'entreprise, répertoire des compétences régionales, dispositifs d'accompagnement des producteurs dans leur projet d'entreprise.

Dans un contexte de forte concurrence et de concentration du commerce, la capacité des producteurs de légumes à développer des stratégies d'entreprise pour rester sur le marché, valoriser au mieux la production et améliorer leur revenu est, plus que jamais, un enjeu primordial.

OBJECTIFS

Accompagner les producteurs de légumes sur leur projet d'entreprise, en tenant compte des 3 piliers : environnement, économique, social.

- ⇒ Appuyer les producteurs de légumes dans leurs démarches environnementales : mise en place de mesures agroenvironnementales, techniques alternatives de protection des cultures, économies d'énergie, gestion des déchets, ...
- ⇒ Accompagner les producteurs de légumes dans l'analyse de leur situation économique, dans leurs initiatives de valorisation de leur production, ...
- ⇒ Aider les producteurs de légumes dans leurs démarches d'amélioration de la gestion du personnel : recrutement, formation, motivation et fidélisation ...

ACTIONS

Ces actions ont été menées par la FNPL en 2008, en partenariat avec : le SILEBAN, la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais, la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, la Maison des Légumes et des Fruits du Grand-Est, dans le cadre du *projet RESOL*.

⇒ **Mise en place d'un diagnostic stratégique informatisé**

En 2 heures et 100 questions, ce diagnostic donne les points forts et les points faibles de l'entreprise sur ses pratiques environnementales, sa situation économique et ses pratiques sociales. Il compare également les résultats de l'exploitation à la moyenne départementale. Il donne ainsi une bonne base au chef d'exploitation pour élaborer son projet d'entreprise.

⇒ **Mise en place d'un répertoire des compétences régionales**

Ce répertoire recense toutes les structures qui ont une compétence environnementale, économique ou sociale dans les régions partenaires du projet RESOL. Il liste les actions engagées par ces structures. Il constitue donc à la fois un réservoir d'idées et de contacts.

⇒ **Accompagnement des producteurs sur leur projet d'entreprise**

Suite au diagnostic stratégique, une formation est possible pour aider les producteurs à déterminer clairement leurs objectifs, ainsi que les actions nécessaires pour les atteindre.

PROPOSITIONS PERSPECTIVES

En 2009, chaque partenaire du projet RESOL va tester un type d'accompagnement des producteurs de légumes : Nouvelles mesures agroenvironnementales en Basse-Normandie, Gestion des ressources humaines dans le Nord-Pas-de-Calais, Economies d'énergie dans les Bouches-du-Rhône...

La FNPL organisera le partage et la capitalisation des expériences, puis leur transfert dans d'autres régions.

En 2009, deux nouveaux partenaires rejoignent le projet : la station d'expérimentation PLANETE Légumes en Alsace (en remplacement de la Maison des légumes et des fruits du Grand-Est) et la Chambre d'agriculture de Vaucluse.

CONTACTS

Responsable professionnel: Denis ONFROY.

Responsable administrative : Oriane GARDE - 01.53.83.48.05 - o.garde@fnplegumes.org

Valoriser sa production localement

CONTEXTE ET ENJEUX

Les producteurs de légumes des zones périurbaines (producteurs « de ceinture verte ») participent activement au tissu économique et social, de proximité.

Leur dispersion sur le territoire et leur mode de commercialisation en circuit court, rendent difficile, voire impossible, l'organisation de ces producteurs en Organisations de Producteurs ou en coopératives.

Il est pourtant de l'intérêt de tous (producteurs, distributeurs, élus locaux et nationaux, consommateurs, citadins et ruraux) de maintenir ces exploitations maraîchères, véritable poumon vert aux abords des villes.

La pression foncière exercée sur ces exploitations est une charge supplémentaire pour le développement de leur activité, mais leur situation géographique leur ouvre des possibilités en termes de commercialisation en circuit court. La valorisation de ces productions localement est une priorité.

La production maraîchère des zones périurbaines répond ainsi à 4 enjeux :

- Un **enjeu économique** : ancrer des entreprises dynamiques et performantes, créer de la valeur et améliorer la rentabilité des exploitations des zones de ceinture verte, organiser la production de ces zones périurbaines, contribuant à un tissu local de proximité.
- Un **enjeu environnemental** : promouvoir les pratiques préservant l'environnement, réduire les distances entre production et consommation, améliorer l'environnement habitats / paysages, entretenir la diversité des paysages aux abords des villes.
- Un **enjeu social** : créer et maintenir des emplois, souvent peu ou pas qualifiés, à proximité des zones à forte densité de population.
- Un **enjeu de santé publique** : contribuer à une meilleure accessibilité des légumes en apportant des réponses aux attentes des consommateurs en termes de qualité, fraîcheur, proximité, authenticité et connaissance des produits.

OBJECTIFS

Le projet s'intéresse à un mode de production et de commercialisation, et propose un système d'organisation et de partage d'expériences.

Pour répondre à la problématique posée : « Comment susciter, encourager, accompagner des projets d'entreprise de valorisation des productions issues de zones de ceinture verte ou de proximité ? », les objectifs du projet de valorisation des productions locales, mené par l'association Tradition Maraîchère de France, au sein de la FNPL, sont triple :

- **L'identification** des producteurs de légumes et maraîchers des zones périurbaines, dits maraîchers de "*ceinture verte*", au travers de la marque « Tradition Maraîchère »,
- **La valorisation** des productions issues de ces filières pour maintenir et dynamiser ce secteur agricole périurbain,
- **La création d'une dynamique cohérente au niveau national** par la mise en réseau des associations locales et le partage d'expériences.

ACTIONS

Les actions du réseau Tradition Maraîchère s'organisent en 2 axes :

1. Animation du réseau et partage d'expériences

Plusieurs rencontres ont eu lieu au sein du réseau Tradition Maraîchère, mais également avec d'autres associations ou producteurs désirant entrer dans la démarche ou en connaître plus sur le réseau.

Retenons notamment :

- Rencontres nationales : « Identification et valorisation de la production locale » - 13 février à Rungis : toutes les associations locales étaient invitées à échanger sur ce sujet. Deux axes en ressortent : identifier les exploitations de ceinture verte dans leur environnement, renforcer leur positionnement, pour mieux valoriser leurs produits ; et impliquer davantage les exploitants de ces zones périurbaines dans leur environnement local direct.
- Journée de travail à Perpignan sur l'identification et la mise en avant des produits locaux en GMS. Un test est en cours sur une identification spécifique de la production locale.
- Participation au forum maraîcher « Diversité et innovation des systèmes de production et de commercialisation » dans l'Ain, le 11 novembre 2008. Le débat était axé sur les différents circuits de commercialisation et la valorisation des produits maraîchers auprès des consommateurs. Chaque producteur a pris conscience de l'importance de s'impliquer dans la commercialisation de sa production et de la complémentarité des différents modes de vente.

2. Réflexion sur de nouveaux projets

Le réseau Tradition Maraîchère est ouvert à tous les producteurs ayant un projet de valorisation de leurs productions localement. Cette année, plusieurs contacts ont été pris, afin d'élargir notre réseau :

- Var : réflexion en cours pour la mise en place d'une identification départementale, afin de vendre en grande surface.
- Nord-Est : réflexion sur les possibilités de valorisation en direct avec la grande distribution et relance du maraîchage sur la ceinture verte de Nancy
- Sarthe : réflexion sur la mise en place d'une identification sur les marchés de producteurs, en tant que production locale
- Centre : relance d'un projet de maraîchage, avec identification des maraîchers et des produits
- Charente : identification des exploitations maraîchères, pour valoriser le terroir.

PROPOSITIONS PERSPECTIVES

Les perspectives d'évolution du réseau pour 2009 sont un élargissement concret du réseau, avec l'entrée de nouveaux producteurs. Le réseau doit également renforcer la communication sur les produits vendus en circuit court, et valoriser davantage le travail des producteurs de ceinture verte.

CONTACTS

Responsable professionnel : Jacques Rouchaussé

Chargée de mission : Anne-Laure Duyck - 01.53.83.48.03 - al.duyck@fnplegumes.org

ANNEXE 12

Emballage

CONTEXTE ET ENJEUX

L'emballage de nos produits peut être constitué de bois, carton ou plastique, au choix des entreprises de production et de première mise en marché, afin de conserver au mieux les produits jusqu'aux consommateurs.

Les metteurs en marché ont de plus en plus de pression de la part de leurs clients pour livrer leurs produits dans des colis plastiques.

L'emballage, outre ses fonctions de transport et de conservation du produit, joue un rôle dans l'identification et la communication des producteurs.

Aujourd'hui, le choix de l'emballage fait entrer de nombreux paramètres, et notamment, le circuit de vente et la valorisation du produit.

La FNPL étudie les marges de manœuvre qu'ont les producteurs de légumes dans le choix de leurs emballages de transport, et a dressé un argumentaire présentant les points forts et les points faibles de chaque type d'emballage.

Le choix de l'emballage doit être fait par le producteur ou le metteur en marché.

OBJECTIFS

L'objectif du travail sur l'emballage mené par la commission emballage de la FNPL est d'identifier les opportunités, mais surtout les contraintes qui pèsent sur les entreprises de production en termes d'emballage.

Le travail mené à la FNPL n'est rien si l'ensemble de la filière ne s'interroge pas sur cette problématique de l'emballage. C'est pourquoi, à la demande de la FNPL, Interfel a rassemblé un groupe de travail CME (Comparatif Matériaux Emballage), avec deux objectifs initiaux :

- 1- Identifier les attentes et les contraintes de chaque maillon de la filière F&L en matière d'emballage,
- 2- Bâtir un argumentaire objectif (atouts/contraintes) entre les 3 matériaux : bois, carton et plastique.

ACTIONS

La FNPL a rencontré les acteurs du bois et du carton afin de leur présenter les contraintes auxquelles les producteurs de légumes doivent faire face en termes d'emballage.

D'autre part, Interfel a réuni l'ensemble des acteurs de la filière sur cette question, et a organisé une rencontre entre les membres de l'interprofession et les acteurs du marché de l'emballage. Les membres d'Interfel ont exprimé leurs contraintes et leurs attentes en matière d'emballage.

PROPOSITIONS PERSPECTIVES

Continuer à participer au sein d'Interfel au groupe de travail, afin de réaffirmer la nécessité d'autonomie du choix de l'emballage au niveau des entreprises de production.

CONTACTS

Responsable professionnel : Francis ANDRIEU

Responsable administrative :

Anne-Laure DUYCK – 01.53.83.48.03 – al.duyck@fnplegumes.org

Accessibilité des légumes

CONTEXTE ET ENJEUX

Les consommateurs sont aujourd'hui bien conscients de l'intérêt nutritionnel des fruits et des légumes pour leur santé. Néanmoins, la consommation reste nettement inférieure aux recommandations de l'OMS. Il existe plusieurs raisons à cela, mais la principale relève de l'existence de contraintes, réelles ou simplement perçues, associées aux fruits et aux légumes frais : la préparation, le savoir-faire, la conservation, les achats, les prix...

L'accessibilité regroupe toutes les initiatives qui peuvent contribuer à faciliter l'acte de consommation des fruits et des légumes. Interfel a donc créé une commission "Innovation-Accessibilité", à laquelle participe la FNPL.

Ce groupe élabore des propositions innovantes pour mettre en avant et augmenter l'accessibilité des fruits et des légumes frais auprès des consommateurs. Ces propositions sont ensuite soumises au pôle accessibilité mis en place par le ministère de l'agriculture.

OBJECTIFS

L'objectif principal est de lever les freins à la consommation de fruits et de légumes, en proposant des concepts novateurs aux acteurs de la filière, envers les consommateurs.

ACTIONS

Plusieurs projets sont en cours de réflexion, d'autres sont testés cette année. Notons par exemple :

- Favoriser l'accessibilité et la disponibilité des fruits et légumes à l'école : lancement de l'opération « 1 fruit pour la récré » dès la rentrée 2008 dans plusieurs villes tests, et élargissement en septembre 2009
- Triporteur : le triporteur, avec une image moderne et écologique, devrait permettre d'offrir une gamme de produits « fruits et légumes » bruts, semi-préparés et préparés à une population « active », à proximité des lieux de travail et de transport.
- Vente à l'unité de fruits et de légumes : il existe une très grande différence entre la valeur réelle et la valeur perçue par le consommateur en ce qui concerne les fruits et les légumes. La vente à l'unité a pour but de montrer l'intérêt économique pour le consommateur de la vente des fruits et légumes frais, à l'unité, et de l'affichage des prix à l'unité.
- Accessibilité des fruits et des légumes en maisons de retraite et en hôpitaux : Pour les malades en milieu hospitalier et les personnes âgées en maisons de retraite, les heures des repas ne représentent plus des moments de convivialité. Pourtant le bien-être physique amène au bien-être mental et participe largement à une convalescence (pour les malades) dans de meilleures conditions. Ce projet consiste à créer l'accessibilité des fruits et légumes en milieu hospitalier et en maison de retraite; à donner de la couleur et de la saveur aux plateaux-repas, et à initier « une approche de bien-être ».

PROPOSITIONS PERSPECTIVES

Les projets en cours seront développés et approfondis en 2009.

La commission innovation/accessibilité est un lieu où l'on peut travailler à la valorisation des saisons et des légumes de France.

CONTACTS

Responsable professionnel : Jean Sales

Responsables administratifs : Bruno Scherrer – 01.53.83.48.08 – b.scherrer@fnplegumes.org

Anne-Laure Duyck – 01.53.83.48.03 – al.duyck@fnplegumes.org

Organisation de l'économie des productions de légumes de France

CONTEXTE ET ENJEUX

Le revenu des producteurs, c'est le marché !

Pourquoi les producteurs de légumes ne gagnent-ils pas leur vie, alors que les légumes répondent à des attentes fortes des consommateurs et de la société ?

L'ouverture croissante des marchés, le poids et les pressions du commerce et de la distribution, les attentes des consommateurs et de la société, conduisent les producteurs de légumes à relever les défis de la valorisation des produits par le marché.

OBJECTIFS

- structurer la mise en marché, gérer les mises en marché, anticiper les crises,
- renouer le dialogue avec les consommateurs,
- rééquilibrer les relations commerciales,
- combattre les pratiques abusives.

ACTIONS EN 2008

- La FNPL obtient le 18 mars 2008 la **condamnation de Carrefour** pour une ristourne abusive,
- Le CA de la FNPL a relancé le FAIR (Fonds d'Action et d'Intervention Rapide) pour un commerce équitable,
- 28 mars le ministère de l'agriculture propose une charte nationale sur l'organisation économique de la filière ; cette charte est validée par le conseil spécialisé fruits et légumes de Viniflor le 13mai,
- 7 mai, le Conseil de la Concurrence donne un avis favorable à l'organisation des producteurs sur le marché, notamment via les AOP nationales produits,
- 30 mai et 30 juin, visites médiatisées de producteurs de légumes dans les GMS dans toute la France : « privilégiez l'origine France ! »,
- 10 juillet, avis favorable de la Commission Nationale Technique à la reconnaissance de l'AOP nationale « Tomate et Concombre de France » qui sera reconnue officiellement par décret du 24/10/08,
- 25 septembre, action syndicale sur Rungis ainsi que sur les centrales d'achat logidis Sénart (Champion) et Leaderprice- forte reprise médiatique, dénonciation du dumping social, environnemental et sanitaire par le recours à l'importation,
- 12 novembre, Assemblée Générale constitutive de l'AOP nationale salade.

PROPOSITIONS PERSPECTIVES

- Poursuite des actions en justice contre les ristournes et autres pratiques abusives,
- Soutien de la mise en place et des actions des AOP nationales « produit »,
- Mise en place dans un cadre interprofessionnel de sections interprofessionnelles de première mise en marché,
- Renforcement des actions professionnelles et interprofessionnelles au profit de la valorisation des légumes de France.

CONTACTS

Responsables professionnels : Angélique Delahaye, Jean-Paul Douillard, Jean Sales, Christian Durlin

Responsable administratif : Bruno SCHERRER : b.scherrer@fnplegumes.org 0153834808